

Recherches sociographiques



Un Québec qui vieillit. Perspectives pour le XXe siècle

André Lux

Volume 24, Number 3, 1983

Populations

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056051ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056051ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

Un Québec qui vieillit. Perspectives pour le XXe siècle

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lux, A. (1983). Un Québec qui vieillit. Perspectives pour le XXe siècle. *Recherches sociographiques*, 24(3), 325–377. <https://doi.org/10.7202/056051ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

UN QUÉBEC QUI VIEILLIT. PERSPECTIVES POUR LE XXI^e SIÈCLE *

La baisse prolongée et spectaculaire de la natalité entraîne inévitablement un processus de vieillissement, qui affecte déjà nettement le Québec et l'ensemble des pays industriels riches. Celui-ci se poursuivra jusque bien avant dans le XXI^e siècle. En partant de trois scénarios d'évolution démographique pour la période 1980-2051, l'article examine quelques incidences de ce phénomène qui est appelé à modifier profondément notre société. À ce titre, le vieillissement démographique peut être considéré comme fondamentalement politique, puisqu'il infléchira les rapports sociaux à divers paliers qu'il importe de cerner : place du Québec francophone dans le Canada, vieillissement possible des détenteurs du pouvoir, réajustement des rapports de force entre les sexes, particulièrement dans la vie professionnelle, etc. Les perspectives offertes aux jeunes seront plus directement liées aux problèmes économiques que risque d'engendrer une société vieillissante. Une attention particulière est accordée aux effets du vieillissement sur les dépenses publiques dans une société dont l'État-providence supporte par personne âgée une charge deux à trois fois plus forte que par jeune. À partir des dépenses publiques encourues pour les « dépendants » en 1978-1980, l'évolution de celles-ci, selon les trois scénarios démographiques et diverses hypothèses, est chiffrée et commentée dans les quatre secteurs-clés des pensions de retraite, des soins de santé, de l'hébergement des personnes âgées et de l'éducation. Ces projections appellent des commentaires qui cherchent à en nuancer la portée pour éviter la tentation facile d'un prophétisme de catastrophe ; ils débouchent sur un essai d'interprétation du vieillissement comme phénomène social total, débordant largement la matrice purement démographique.

Le Québec vit depuis vingt ans une mutation démographique profonde et sans doute irréversible, qui pourrait se résumer dans le titre d'un ouvrage récent : *Les enfants qu'on n'a plus au Québec*. (HENRIPIN *et al.*, 1981.) Le

* Ce texte est partiellement inspiré d'un rapport inédit au Comité interministériel sur la population et l'immigration qui a été rédigé en 1982 à l'aide de plusieurs documents de travail de fonctionnaires. Les références utilisées ici apparaissent dans la bibliographie.

phénomène se complique de cette vieille habitude, retrouvée après l'intermède des années 1951 à 1967, qu'a le Québec de perdre des habitants par émigration nette. (DESROSIERS, 1978: 30-31.) La baisse spectaculaire de la fécondité provoque déjà une mutation profonde de la structure par âges de la population québécoise, dans le sens d'un vieillissement qui se prolongera bien au-delà de la date d'un éventuel renversement de la natalité. Elle entraînera en outre, mais seulement au XXI^e siècle, une diminution plus ou moins sensible du volume de la population, même si elle s'arrête et que la fécondité se contente de fluctuer faiblement autour de son niveau actuel. Quelles sont les implications de cette évolution démographique ?

I. L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU QUÉBEC

Tout comme la « révolution tranquille » n'est pas née *ex nihilo*, la mutation démographique des deux dernières décennies a été précédée, sinon annoncée, par une tendance séculaire à la baisse de la fécondité. Cette tendance, bien connue des démographes, dément le mythe, qui a la vie dure, d'un Québec exceptionnellement prolifique et imperturbablement fidèle à sa stratégie de la revanche des berceaux jusqu'au début des années 1960. Certes, la prolificité de nos ancêtres des XVII^e et XVIII^e siècles est restée légendaire (CHARBONNEAU, 1975: 195; HENRIPIN, 1954: 49-89), mais n'était pas exceptionnelle à l'époque puisqu'elle se vérifiait notamment dans certaines régions de France. (DENIEL et HENRY, 1965: 593.) Elle va d'ailleurs amorcer un mouvement long de baisse, puisque le taux brut de natalité,¹ qui avait atteint un sommet de 65‰ au lendemain de la Conquête, ne cesse de baisser jusqu'à 45‰ en 1861-1870, au point que, de 1831 à 1871, la fécondité du Québec est plutôt inférieure à celle du reste du Canada. (HENRIPIN, 1968: 75 et 370.)

Ce n'est finalement qu'à partir de 1871 que le Québec va connaître une sur-fécondité relative par rapport au Canada, dont la baisse de fécondité s'accélère et se prolonge jusqu'à la deuxième guerre mondiale: l'indice synthétique de fécondité générale² y dégringole de 6 838 en 1871 à 2 646 en 1937. Ce taux, qui était au Québec de 6 839 en 1851, ne fléchit ensuite que médiocrement jusqu'à 5 288 en 1921, puis plus nettement jusqu'à 3 268 en 1937. (HENRIPIN, 1968: 30.)³ Ainsi donc, le Québec a-t-il suivi la tendance séculaire à la baisse de la fécondité du Canada et des pays industriels, d'abord à un rythme atténué

1. Qui est certes une mesure imparfaite de l'évolution de la fécondité, puisque, rapportant les naissances d'une période à la population totale, il est influencé par le changement de la structure par âges, sans oublier les fluctuations de la nuptialité.

2. Descendance finale de mille femmes qui se comporteraient entre 15 et 44 ans comme se comportent, au cours de la période considérée (telle année), les femmes âgées de 15 à 44 ans. C'est la somme des taux de fécondité générale par âges.

3. Voir aussi: CALDWELL, 1976.

jusqu'en 1921 pour ensuite récupérer une partie du retard. L'écart qui subsiste à la veille de la deuxième guerre mondiale explique sans doute qu'il ne connaît dans les vingt années suivantes qu'un mini-*baby boom*, qui ramène l'indice synthétique au voisinage de 3 900 à 4 000 pour les années 1946 à 1960, soit une hausse d'environ 20%. (B.S.Q., 1976: 19.) L'indice canadien de son côté remonte autour du niveau 3 800 à 3 900 entre 1954 et 1961, soit d'environ 45%. Ces quelques données relativisent la portée et la signification de la revanche des berceaux, qui n'a rien d'une stratégie consciente. Le retard pris dans la baisse de fécondité par le Québec entre 1871 et 1956 lui a permis de compenser partiellement son déficit migratoire chronique et de ne glisser que de 32% de la population canadienne à 29% dans cet intervalle.

À partir de 1961 s'amorce la rechute de la fécondité, qui clôt donc l'intermède 1941-1960 et reprend le cours séculaire de baisse, mais en l'amplifiant de manière aussi inattendue qu'ambiguë. Inattendue, parce que l'indice synthétique de fécondité amènera le Québec aux derniers rangs des provinces du Canada à partir de 1973, en chutant de 4 001 en 1957 à 2 089 en 1970, 1 786 en 1974, 1 728 en 1978 et 1 520 en 1982. On sait par ailleurs qu'une génération de mille femmes doit mettre au monde 2 100 enfants pour assurer son remplacement à 100% dans les conditions actuelles de mortalité. C'est dire que, depuis 1970, soit pour les quatorze dernières années, apparaît un déficit cumulatif qui porterait à conclure à une grave érosion du capital reproducteur du Québec.

C'est ici qu'apparaît l'ambiguïté de notre dénatalité depuis 1970: les treize générations qui restent nettement sous le seuil de remplacement ne sont heureusement que des *générations fictives*, composées chacune d'un trentième de l'histoire de chaque fois trente générations réelles, âgées de quinze à quarante-quatre ans. (C'est dans ce sens que la note 2 définit l'indice synthétique de fécondité.) L'indice peut s'écarter sensiblement, et pour une durée plus ou moins longue, de la descendance finale des générations réelles, comme l'illustre la période du *baby-boom*: l'indice synthétique, appelé encore indice du moment (annuel), a alors nettement surévalué ce qu'allait être ou sera la descendance finale des générations impliquées. Pourquoi? Parce que, pendant cette période, les femmes se sont mariées plus jeunes, en proportion plus élevée, et ont eu leurs enfants plus rapidement. Par contre-coup, dans les années qui suivirent, soit après 1960-1964, leur fécondité ne pouvait être que très faible. Il suffit alors que les femmes des générations plus récentes se marient un peu moins jeunes, en proportion moindre et espacent davantage leurs naissances pour faire tomber l'indice synthétique de fécondité des quelques années suivantes.

Le facteur espacement appelle évidemment un rattrapage qui devrait entraîner à nouveau l'indice à la hausse. En fait, l'âge moyen des femmes au premier mariage n'a fluctué que faiblement entre 1961 et 1975 autour de 23.35 ans et ne remonte qu'à partir de 1977. Par contre, l'attrait pour le mariage est en

chute libre, puisque l'indice synthétique de nuptialité — proportion de femmes célibataires, âgées de quinze à quarante-neuf ans, qui se marient au cours d'une année — qui fluctue autour de 0.870 entre 1961 et 1971, tombe rapidement jusqu'à 0.637 en 1980. L'allongement des intervalles entre mariage et naissances successives atteint en moyenne 15.8% entre 1961 et 1971, entraînant à lui seul une baisse de 36% de l'indice synthétique de fécondité. (HENRIPIN, 1981 : 93.) La comparaison des promotions de mariage 1961-1965 et 1966-1971 montre, non seulement que les intervalles s'allongent chez les secondes, mais aussi que cet allongement est lié à une baisse de la descendance finale prévue. (*Id.* : 83.) Dès lors, en dégringolant de 60% entre 1960 et 1982, l'indice synthétique de fécondité exagère nettement la dénatalité des générations réelles d'après-guerre, mais celle-ci est indéniable. Au terme de leur deuxième enquête de 1976 auprès d'un sous-échantillon des femmes mariées qui avaient moins de trente-cinq ans à la première enquête de 1971, Henripin et ses associés (*Id.* : 361) concluaient à une bonne probabilité pour les promotions mariées jusqu'en 1971 d'assurer au moins leur remplacement,⁴ mais au risque réel que les promotions plus récentes restent en dessous du seuil de remplacement.

Je me suis déjà expliqué sur les raisons que j'avais de trouver ce pronostic plutôt optimiste et de prévoir que les promotions mariées entre 1966 et 1971 n'atteindraient pas le seuil de remplacement. (LUX, 1981 : 395-396.) L'enquête faite en 1980 par Evelyne Lapierre confirme la tendance de la dénatalité; les femmes des promotions 1966-1970 n'y prévoient déjà plus que 2.1 enfants et en auront donc très probablement moins encore, conformément aux décalages observés depuis 1971 pour toutes les promotions mariées depuis 1956. Les femmes mariées de 1970 à 1975 et de 1976 à 1980 n'en prévoient déjà plus que 2.2, après moins de dix ans de mariage, ce qui est moins que n'en prévoyaient à pareille durée les femmes des promotions 1966-1970. (E. LAPIERRE, 1981 : 178.)

Il est dès lors raisonnable d'affirmer que le Québec est bel et bien engagé dans une phase de dénatalité, même si celle-ci n'est pas aussi aiguë que ne le laisse supposer le niveau en baisse continue de l'indice synthétique de fécondité. Précisons qu'il y a dénatalité lorsque les générations n'assurent pas leur remplacement intégral. Il s'ensuit un phénomène de vieillissement démographique qui s'enclenche dès que baisse la fécondité et bien avant que celle-ci ne compromette le remplacement des générations, mais qui est évidemment d'autant plus rapide et prononcé qu'est forte la dénatalité. Un second phénomène n'apparaît qu'au terme d'une période plus ou moins prolongée de dénatalité : la diminution du volume de la population qui, à la limite, effacerait celle-ci de la carte, sous réserve de n'être pas plus ou moins compensée par une immigration nette.⁵

4. Si 1 000 femmes doivent avoir 2 100 naissances vivantes pour assurer leur remplacement, 1 000 femmes mariées (90% des femmes) doivent en avoir 2 350 si elles sont seules à procréer, et environ 2 225 en tenant compte des naissances hors mariage.

5. Solde positif des flux contraires d'immigration et d'émigration.

Le poids des conséquences de ces deux phénomènes est fonction de l'intensité de la dénatalité. Il convient dès lors d'apprécier les chances qu'a cette dernière de se prolonger et de s'intensifier. Voici quelques-uns des facteurs relevés dans l'enquête 1976 de l'équipe Henripin et qui plaident en faveur de la thèse d'une dénatalité structurelle prolongée plutôt que simplement conjoncturelle et temporaire :

« 1. La très forte baisse de fécondité non désirée; 2. les nouveaux comportements des promotions récentes qui pratiquent la contraception dès le début du mariage; 3. le fait que "de la continence au stérilet en passant par la pilule, on exige de l'utilisatrice qui en cesse l'emploi une volonté de plus en plus arrêtée d'avoir un enfant" (p. 203), ce qui évidemment diminue la probabilité d'agrandissement des familles; 4. la forte baisse de la proportion des contraceptrices (elles-mêmes de plus en plus nombreuses) ayant eu plus de deux enfants après cinq ans de mariage, et cela notamment à cause de: 5. l'intensité et la précocité rapidement accrue des stérilisations;⁶ 6. le caractère peu sûr de l'affirmation des femmes qui [...] prévoient avoir encore un enfant. » (LUX, 1981 : 396.)

Rares sont ceux qui contestent aujourd'hui l'ampleur du phénomène de la dénatalité, qui s'étend depuis près de vingt ans à l'ensemble des pays industrialisés d'Amérique du Nord et de l'Europe. Tout aussi rares, ceux qui pronostiquent une remontée de la fécondité au-dessus du seuil de remplacement des générations avant la fin du siècle. Certes les opinions varient beaucoup quant aux conséquences globales de la dénatalité, depuis ceux qui se réjouissent presque à la perspective d'une baisse de la population, jusqu'à ceux qui annoncent l'apocalypse par l'effondrement du « quart le plus intelligent de l'humanité » (CHAUNU, 1979 : 122). Avant d'y revenir, l'analyse des incidences de la dénatalité doit s'appuyer sur un choix de scénarios démographiques. Leur utilité n'est pas d'essayer de prédire l'avenir, mais de circonscrire le champ des possibles ou du moins de mesurer l'état auquel aboutirait dans *n* années une population qui maintiendrait entre-temps tels ou tels comportements de fécondité, de mortalité et de migration. Étant donné que les effets de ces comportements mettent du temps à se matérialiser complètement et continuent de s'actualiser longtemps après que les comportements, en particulier ceux de fécondité, viennent à changer de cap, il importe de prolonger les projections démographiques dans le long terme. C'est ainsi que, si la fécondité se redressait vers la fin du siècle avec des indices synthétiques franchissant même largement le seuil de 2.1, la population continuerait de vieillir et de réduire sa croissance pendant de nombreuses années au XXI^e siècle, mais à un rythme progressivement atténué, avant de se remettre à rajeunir et à croître. C'est dire que le scénario projetant nos performances démographiques actuelles jusqu'au milieu du siècle prochain nous annonce les très maigres récoltes que nos descendants engrangeront s'ils continuent de procéder aux semailles du champ démographique d'une main gauche aussi avare que la nôtre. Les scénarios-projections

6. Voir : Nicole MARCIL-GRATTON, 1981.

constituent donc un exercice de prise de conscience et de mise au défi des responsabilités de nos actes et omissions.

L'Office de planification et de développement du Québec a élaboré en 1982 un grand nombre de projections, au départ de la situation de 1980, jusqu'en l'an 2051, en privilégiant trois, dont les paramètres valables à partir de 1991 sont donnés au tableau 1.

TABLEAU 1

Paramètres de trois scénarios démographiques, Québec, 1980-2051.

| | | SCÉNARIO | | |
|-------------------------|-----------------------------|----------|---------|---------|
| | | A | B | C |
| ESPÉRANCE DE VIE | 1976 H | 69.05 | 69.05 | 69.05 |
| | F | 76.72 | 76.72 | 76.72 |
| | 2001-2051 . . . H | 71.0 | 71.0 | 71.0 |
| | F | 79.5 | 79.5 | 79.5 |
| INDICE SYNTHÉTIQUE | 1980 | 1.7 | 1.7 | 1.7 |
| DE FÉCONDITÉ | 1991-2051 | 1.6 | 1.8 | 2.1 |
| SOLDE MIGRATOIRE ANNUEL | 1980-1981 | -26 251 | -26 251 | -26 251 |
| | 1990-1991 | - 8 000 | - 8 000 | 0 |
| | 2000-2051 | - 8 000 | 0 | +12 000 |

SOURCE: D'après O.P.D.Q., 1982: 432-449.

C'est la fécondité qui exerce de loin l'influence prépondérante, tant sur le volume que sur la structure par âges de la population à venir. Il en ressort à l'évidence qu'une fécondité qui n'assure pas le renouvellement intégral des générations (scénarios B et surtout A) est la grande responsable du vieillissement progressif de la population et, mais seulement à partir de l'an 2001 dans le scénario A et 2015 dans le scénario B, de la décroissance de son volume. Celui-ci, qui est de 6 394 000 en 1980, n'augmentera que de 6.2% jusqu'en 2001, soit à 6 786 000 dans le scénario A, et que de 10.7% jusqu'en 2015, soit à 7 077 226 dans le scénario B. Les données en milliers et en indice sur base 1980 figurent au tableau 2. Notons qu'en remplaçant les soldes migratoires annuels de -8 000 et zéro par le solde moyen enregistré entre 1961 et 1981, soit près de -16 000, le volume de la population tomberait à environ 4 140 000 en A et 5 520 000 en B, soit une baisse de 35% et 14% respectivement en 2051, au lieu de 26% et 5%.

TABLEAU 2

Population du Québec, projection selon trois scénarios démographiques, 1980-2051.

| ANNÉE | SCÉNARIO | | | | | |
|------------|----------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | A | | B | | C | |
| | ('000) | indice | ('000) | indice | ('000) | indice |
| 1980 | 6 394 | 100.0 | 6 394 | 100.0 | 6 394 | 100.0 |
| 2001 | 6 786 | 106.1 | 6 977 | 109.1 | 7 361 | 115.1 |
| 2021 | 6 438 | 100.7 | 7 049 | 110.2 | 8 123 | 127.0 |
| 2031 | 5 966 | 93.3 | 6 824 | 106.7 | 8 326 | 130.2 |
| 2041 | 5 349 | 83.7 | 6 459 | 101.0 | 8 413 | 131.6 |
| 2051 | 4 704 | 73.6 | 6 079 | 95.1 | 8 532 | 133.4 |

SOURCE: D'après O.P.D.Q., 1982: 450.

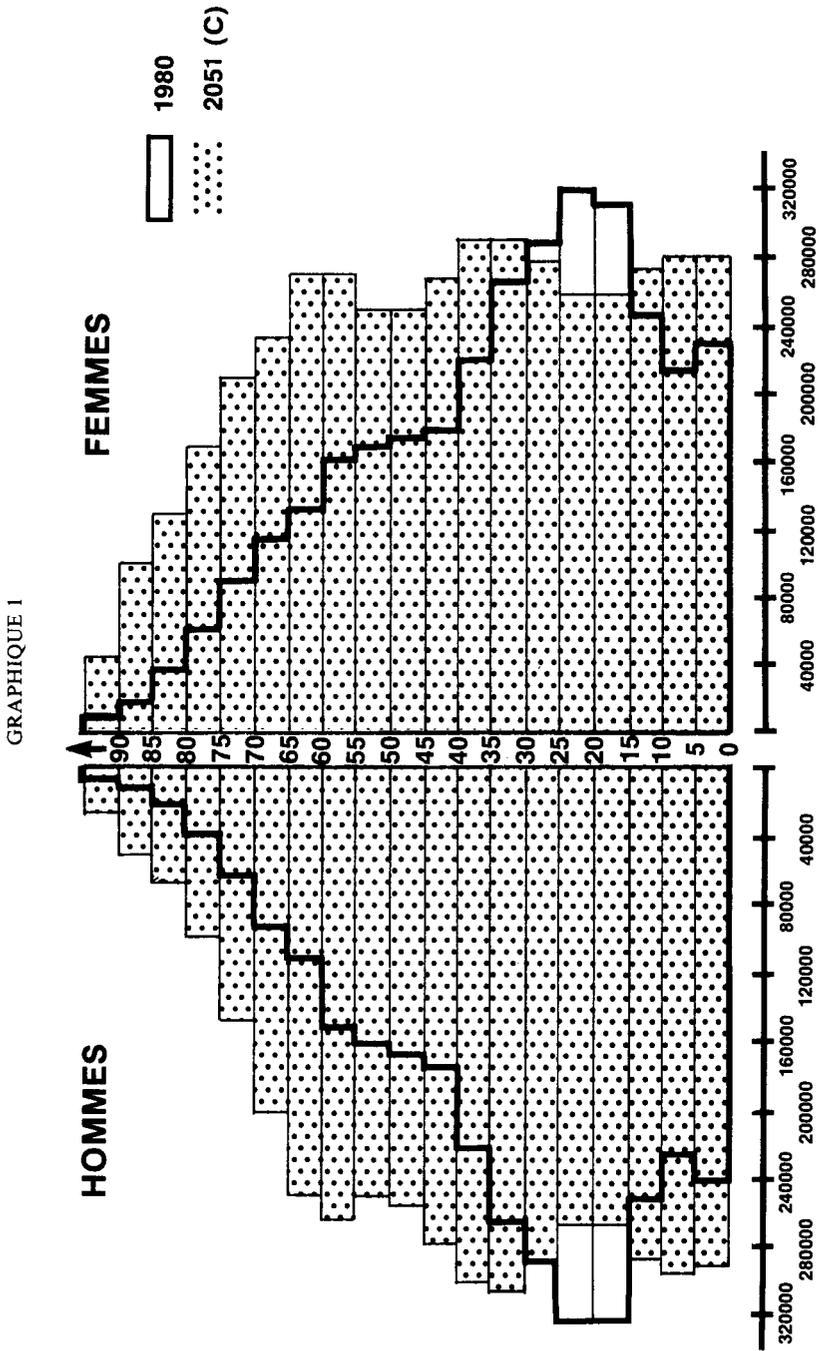
La structure par âges est profondément affectée, comme le montre le tableau 3 et les pyramides des âges superposées. (Graphiques 1 et 2.)

TABLEAU 3

Structure par âges de la population du Québec, 1961 et 1980, et projection selon trois scénarios, 2001, 2031 et 2051.
(en pourcentages)

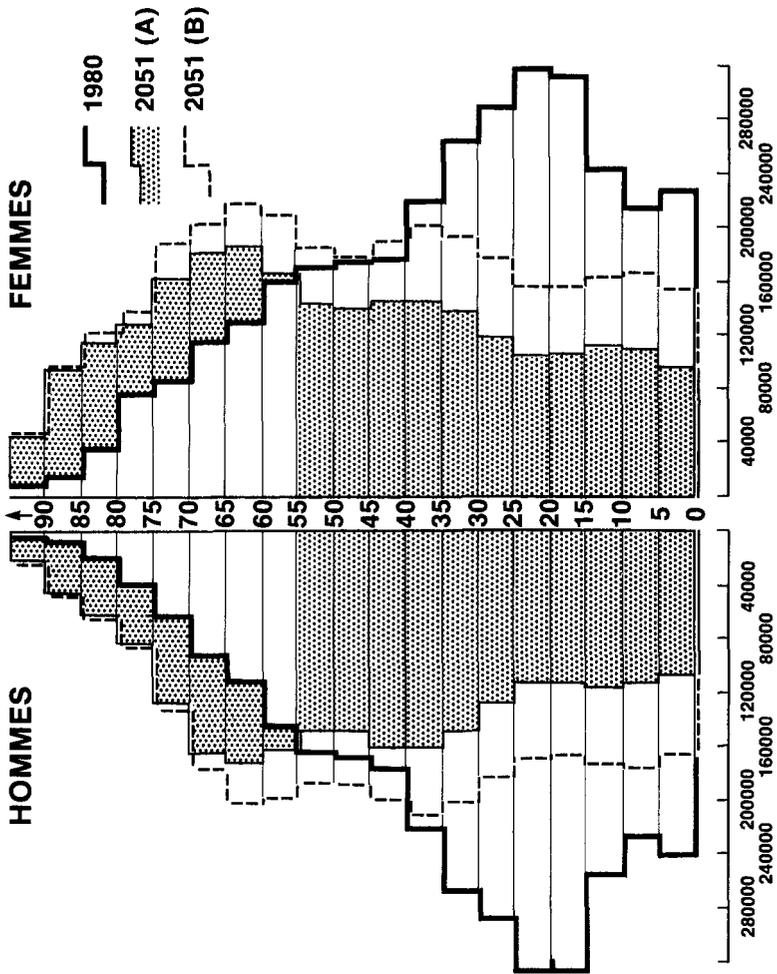
| GROUPE D'ÂGES | 1961 | 1980 | 2001 | | | |
|------------------|-------|------|-------|-------|-------|-------|
| | | | A | B | C | |
| 0-19 | 44.3 | 32.1 | 24.7 | 26.3 | 28.6 | |
| 20-44 | 33.8 | 39.9 | 36.8 | 36.2 | 35.4 | |
| 45-64 | 16.2 | 19.2 | 25.6 | 25.0 | 24.0 | |
| 65-79 | 4.8 | 7.2 | 10.0 | 9.7 | 9.3 | |
| 80 et plus | 0.9 | 1.5 | 2.9 | 2.8 | 2.7 | |
| TOTAL | 100.0 | 99.9 | 100.0 | 100.0 | 100.0 | |
| | 2031 | | | 2051 | | |
| | A | B | C | A | B | C |
| 0-19 | 19.1 | 22.2 | 26.3 | 18.4 | 21.9 | 26.2 |
| 20-45 | 29.1 | 30.7 | 32.4 | 28.8 | 31.0 | 33.0 |
| 45-64 | 26.1 | 24.1 | 21.9 | 26.9 | 25.7 | 23.9 |
| 65-79 | 19.7 | 17.5 | 14.9 | 17.8 | 14.8 | 12.0 |
| 80 et plus | 6.1 | 5.4 | 4.5 | 8.2 | 6.6 | 4.9 |
| TOTAL | 100.1 | 99.9 | 100.0 | 100.1 | 100.0 | 100.0 |

SOURCES: 1961: *Recensement du Canada*; 1980 et après: O.P.D.Q., 1982: 455-456.



Pyramide des âges, population du Québec, 1980 et projection pour 2051, selon le scénario C.

GRAPHIQUE 2



Pyramide des âges, population du Québec, 1980 et projection pour 2051, selon les scénarios A et B.

Au vu des trois scénarios, dont les divergences s'accroissent de plus en plus avec le temps, le lecteur constatera que le vieillissement est *inélucltable*, même si dès 1991 la fécondité remontait de 1.7 enfant en 1980 à 2.1, soit de près du quart.⁷ Le vieillissement frappe également les adultes et surtout les personnes âgées. (Tableau 4.)

TABLEAU 4

Rapport entre sous-groupes adultes et âgés, 1980 et projection pour 2051, selon trois scénarios.

| RAPPORT ENTRE SOUS-GROUPES | 1980 | 2051 | | |
|--------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| | | A | B | C |
| (45-64)/(20-44) | 0.481 | 0.944 | 0.829 | 0.724 |
| (80 et plus)/(65-79) | 0.201 | 0.461 | 0.446 | 0.408 |

SOURCE: D'après O.P.D.Q., 1982: 455-456.

Le vieillissement pourrait s'intensifier par l'adoption d'hypothèses plus optimistes en matière de mortalité. L'hypothèse de l'O.P.D.Q. est volontairement conservatrice en bloquant l'espérance de vie à 71 ans pour les hommes et 79.5 ans pour les femmes pour la période de 2001 à 2051.⁸ Depuis l'ouvrage publié par Gordon en 1979, la probabilité augmente de voir la science réussir d'ici quelques décennies une percée décisive dans le contrôle hormonal de la longévité. Dans une première phase, la baisse de mortalité a profité plus aux tout jeunes et contribué à rajeunir la structure par âges; par la suite, elle a sauvé des vies à tous les âges sans guère influencer cette structure. Avec les très bas niveaux de mortalité enregistrés depuis peu jusque vers quarante ans, les progrès dans l'espérance de survie sont plus nets au-delà de l'âge moyen de la population (environ trente ans en 1981) et contribuent de plus en plus, depuis 1970 au moins, à vieillir encore la structure par âges.

Les scénarios de l'O.P.D.Q., et particulièrement les trois scénarios précités, forment une « fourchette » à l'intérieur de laquelle s'écrira *vraisemblablement* l'histoire de la population pendant les prochaines soixante-dix années. Une conclusion s'impose comme très probable sinon certaine: la population du Québec continuera son processus de vieillissement, entamé timidement à la fin du siècle dernier, renversé entre 1941 et 1961 et repris avec force depuis lors. L'incertitude ne porte que sur l'ampleur et la durée futures du phénomène.

7. N'oublions pas que les scénarios sont déjà mal partis puisque le nombre d'enfants par personne n'atteint que 1.61 en 1981 et 1.52 en 1982.

8. Les données pour 1982 sont de 71 pour les hommes et 79 pour les femmes.

II. UNE DÉMOGRAPHIE POLITIQUE

L'extension de la dénatalité à tous les pays industriels d'Occident et à plusieurs pays d'Europe de l'Est et son intensification depuis une dizaine d'années a fini par attirer sur elle l'attention des experts, des pouvoirs publics et, à un bien moindre degré, de l'opinion publique alertée depuis peu par les *media* d'information. Il est vrai qu'un petit nombre de démographes attentifs avaient diagnostiqué le phénomène dès la fin des années 1960, mais leurs voix se perdaient dans le concert des prévisions apocalyptiques des néo-malthusiens ; ceux-ci dénonçaient les effets pervers du *baby-boom*, jugé responsable de tous les maux de nos sociétés d'abondance, menacées de surpeuplement.⁹ En 1973, un groupe d'« experts » canadiens déclaraient péremptoirement qu'avec 22.2 millions d'habitants, le Canada était surpeuplé parce que son écosystème ne pouvait endurer plus de dix-huit millions d'humains et que la priorité des priorités politiques était de mettre sur pied une vigoureuse politique de réduction démographique. Cette année-là, l'indice synthétique de fécondité du pays était à la baisse depuis treize ans et se situait déjà sous le seuil de remplacement. La démographie n'est plus la chasse gardée d'un noyau de spécialistes. Elle suscite des débats idéologiques entre gens de divers horizons et niveaux, auxquels n'échappent pas toujours les experts. Parler dans les années 1970 de grave danger de surpeuplement dans une Amérique du Nord riche et à faible densité démographique, alors qu'elle était engagée depuis plus d'une décennie dans un mouvement long de baisse de natalité, c'est porter des oeillères idéologiques pour ne pas voir les faits. Toute une analyse serait à faire de cette myopie néo-malthusienne.

L'influx idéologique est à la mesure des enjeux qu'affronte une société. C'est bien pourquoi nous trouvons à l'autre extrémité de l'éventail un discours tout aussi peu nuancé, celui des repopulateurs, qui ne voient de salut pour l'Occident que dans le retour aux familles de trois enfants en moyenne grâce à un sursaut nataliste appuyé sur un retour aux valeurs dites traditionnelles. La foi religieuse, l'attachement à la famille et à la nation-patrie et une morale altruiste impliqueraient-elles dans leur essence une croissance indéfinie de la population ? Pierre Chaunu est le héraut de cette croisade repopulatrice ; historien réputé, converti au protestantisme, il s'est lancé en démographie avec un zèle aussi bruyant que brouillon au prix de certaines erreurs sur les faits de population et leur interprétation.¹⁰

9. La littérature néo-malthusienne, notamment de vulgarisation, est plus qu'abondante, particulièrement entre 1960 et 1975, englobant dans son délire tiers-monde et pays industriels. Citons Paul EHRlich, 1972, et Edgar CHASTEEN, 1974.

10. Par exemple : « en 1950-1955, la prétendue explosion démographique de l'Europe est due à 80% au vieillissement. [...] le coefficient net de reproduction permet d'anticiper sur une réalité future. » (1975 : 279 et 286.) « L'explosion démographique du tiers-monde qui reflue à un rythme

L'ampleur des débats idéologiques, qui obscurcissent plus qu'ils n'éclairent les problèmes des sociétés à fécondité décroissante menacées d'« implosion démographique », révèle la dimension primordialement politique du phénomène. Faut-il rappeler l'angoisse que suscite dans les sphères dirigeantes des États-Unis, leader du « monde libre », la perspective de l'« explosion démographique » d'un tiers-monde relativement de plus en plus pauvre, mais de plus en plus revendicateur, dont les populations passeront de 72% de la population mondiale en 1965 à 79% en l'an 2000 ?

a) *Dénatalité, émigration et fragilité linguistique*

Au Québec, la création en 1981 d'un Comité interministériel sur la population et l'immigration traduit la préoccupation du gouvernement en face du déficit migratoire chronique qui, n'étant plus compensé par une surfécondité, handicape la province ; la population tomberait, selon la projection numéro 3 de Statistique Canada (1979) de 29% de la population canadienne en 1951 et 27.1%, en 1976, à 23.9% en 2001, avec une baisse proportionnelle de sa représentation au parlement fédéral, alors que s'intensifieront les liens de complémentarité économique et politique entre l'Ontario et les provinces de l'Ouest dans un continent dont le centre de gravité glisse nettement vers le Pacifique.

L'influence du Québec dans la Confédération n'est quand même pas directement proportionnelle à la fraction de la population totale qu'il abrite. Par contre, l'éventualité de voir ses effectifs diminuer à partir des premières années du XXI^e siècle, en conformité avec les scénarios A ou B, pourrait amener le gouvernement à pratiquer une politique agressive d'immigration compensatoire. Comme la proportion de francophones, qui est de 82.6% en 1981, devrait se situer au tournant du siècle entre 81% et 85% (HENRIPIN et LACHAPPELLE, 1980 : xxvi), l'afflux accru d'immigrants pourrait les amener à compter pour 14% de la population en 2051, dans l'hypothèse où ils combleraient la décroissance inscrite dans le scénario B. Comme ils n'incluraient qu'une minorité de francophones, le dilemme apparaît crucial pour le Québec : pour garder son poids démographique relatif dans l'ensemble du Canada, il risque fort de réduire sa majorité francophone.¹¹ Le problème serait particulièrement aigu à Montréal, où se concentre la toute grande majorité des anglophones (80% en 1971) et des allophones (90% en 1971), et qui est le lieu privilégié des transferts linguistiques car, selon le recensement de 1971, « le groupe anglais... [y] est non seulement favorisé dans ses échanges linguistiques

rapide, sauf en quelques secteurs désormais minoritaires » (1978 : 68.) « La perspective de 1.5 enfant par femme pour l'ensemble des pays industriels, présentée par Bourgeois-Pichat, est excessivement optimiste. » (1978 : 54.)

11. Renseignements et interprétation fournis par Hervé Gauthier, démographe de l'O.P.D.Q.

avec le groupe français, mais encore il recueille plus de 70% des transferts linguistiques provenant du tiers groupe » (*Id.* : 179).

La perspective de 2051 des scénarios A et B modifiés par une importante immigration nette donne un éclairage plus vif aux objectifs de la charte de la langue française (Loi 101) sur la francisation de la vie scolaire et professionnelle au Québec. Une étude récente montre que cette loi n'a eu pour effet d'accroître le taux d'émigration des anglophones que très temporairement : de 3.7% entre 1974 et 1976, celui-ci monte à 7% en 1977 et redescend dès 1978 (5.8%) et 1979 (5.2%) pour rejoindre 3.5% en 1981 et 1982. (MAHEU, 1983 : 10.) L'érosion anglophone ne semble donc pas réelle ;¹² dès lors, et pour la région de Montréal du moins, la population anglophone fournira un milieu d'accueil favorable au transfert linguistique des immigrants allophones, dans la mesure où le maintien de la charte de la langue française est compromis par l'adoption de la nouvelle Constitution du Canada.

b) *La menace gérontocratique*

On est facilement porté à penser que le pouvoir est lié au nombre, du moins dans un système démocratique basé sur le vote des citoyens. L'évolution du corps électoral par catégories d'âges, telle que le montre le tableau 5, ne prouve avec certitude qu'une seule chose : les gouvernements du XXI^e siècle seront plus attentifs aux intérêts des citoyens âgés, à cause de leur nombre relatif croissant et de leur organisation en groupes de pression efficaces. Elle ne permet par contre guère de penser que les gouvernements et les parlements seront composés en proportion significative de personnes âgées. C'est ainsi que, dans une France vieillissante dont le pourcentage des personnes âgées de soixante ans et plus s'est élevé de 12.7% en 1901 à 16% en 1946, l'âge moyen des ministres n'a connu que de faibles fluctuations irrégulières de 52.7 ans en 1900-1904 à 54.2 ans en 1935-1936. (CHESNAIS, 1981 : 226.)¹³ La gérontocratie gouvernementale n'est pas liée à l'âge de la population mais plutôt à l'absence de mobilité politique, qui caractérise certains régimes autoritaires à parti unique, comme en Chine populaire, où elle s'accommode parfaitement d'une structure par âges très jeune de la population. La Chine offre d'ailleurs depuis peu l'exemple d'un rajeunissement — certes encore timide — de ses cadres dirigeants comme composante de ses efforts de modernisation et de dynamisation de son économie. C'est que « dans les sociétés industrielles modernes,

12. Il faut cependant se demander si le retour à ce taux « normal » d'émigration des anglophones, après la fièvre de 1977, n'est pas dû en partie à la crise économique qui réduit beaucoup les offres d'emploi dans le reste du Canada et aux États-Unis.

13. En France, l'âge moyen des députés passe de 49 ans aux élections de 1958 à 53.5 à celles de 1973 et 51.3 à celles de 1978. Celui des sénateurs augmente de 55 ans en 1959 à 61 en 1973 et 1978. Voir : VERON, 1983.

l'innovation est très prisée, et la complexité et la technicité croissante des processus économiques et sociaux donnent un pouvoir accru aux spécialistes, détenteurs de compétences nouvelles.» (*Id.* : 265-266.)

TABLEAU 5

*Corps électoral par groupes d'âges, 1980 et projection pour
2001 et 2051, selon trois scénarios.
(en pourcentages)*

| GROUPE D'ÂGES | 1980 | 2001 | | | 2051 | | |
|-------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | | A | B | C | A | B | C |
| 18-34 (18-39) | 44 (53) | 28 (39) | 28 (39) | 27 (40) | 21 (29) | 25 (33) | 29 (38) |
| 35-64 (40-64) | 44 (35) | 55 (44) | 56 (45) | 58 (30) | 48 (40) | 48 (40) | 49 (40) |
| 65 et + | 12 | 17 | 16 | 15 | 31 | 27 | 22 |

SOURCE: D'après O.P.D.Q., 1982: tableaux inédits.

Le risque de gérontocratie est donc faible en régime démocratique parlementaire. Cependant, le vieillissement accentué que proposent les scénarios A et B fera se conjuguer différents phénomènes dont l'effet global pose un défi. Une proportion accrue de dirigeants politiques et économiques auront plus de quarante-cinq ans au moment où ils prêteront avec plus d'empathie une oreille très attentive aux besoins et revendications des personnes âgées; ^{13a} les électeurs de moins de trente-cinq ans, qui représentent 44% du corps électoral en 1980, verront leur poids réduit à 28% en 2001 et à 21% ou 25% selon les scénarios A ou B en 2051. Or, comment réagiront les personnes moins jeunes des pays industriels d'ici à 2051, alors que de profonds bouleversements seront requis pour survivre à travers le gigantesque redéploiement industriel qui pourrait bien enfin donner sa chance au tiers-monde? Les jeunes adultes de cette époque pourront s'être formés pour constituer la technostucture nantie des compétences nouvelles. Encore faudra-t-il remplir deux conditions: *primo*, qu'ils accroissent leur goût pour l'innovation et le risque, pour l'effort d'investissements créateurs, au détriment de la propension actuelle pour la consommation passive immédiate; *secundo*, qu'ils ne soient pas entravés par des règles rigides d'accession au pouvoir qui freineraient la mobilité verticale et n'assureraient pas le renouvellement rapide des postes dans un climat de saine compétitivité.

13a. Dans « Vieillesse québécoise et changement politique 1960-1980 » (*Anthropologie et sociétés*, VI, 3, 1982: 45-62), Jean CRÊTE et Réjean LANDRY montrent que le vieillissement n'entraîne pas automatiquement un glissement vers le conservatisme. Pour l'avenir, ils prévoient par contre une hausse du niveau de participation des personnes âgées sous l'effet d'un niveau plus élevé de scolarité et de l'intégration des femmes à la vie politique.

À ce propos, si la gérontocratie ne tire pas sa source de facteurs démographiques, elle se consolide par le vieillissement. Lorsque le pouvoir politique et économique est aux mains d'une classe qui se sclérose dans le conservatisme et le parasitisme, il établit des mécanismes de contrôle qui bloquent les initiatives des autres groupes sociaux et gèlent les avenues du pouvoir avec d'autant plus d'efficacité que le vieillissement démographique réaménage les proportions entre catégories d'âges au profit des plus élevées. Ce réaménagement apparaît nettement au tableau 6. Au fur et à mesure que l'on monte les échelons de la pyramide des postes dans les institutions, pyramide qui, elle, ne vieillit pas, la concurrence entre catégories d'âges s'exacerbera, d'autant plus que le marché du travail est institutionnalisé. Cette échéance n'est au Québec lointaine qu'en apparence, car les générations qui y ont débuté dans la vie active entre 1960 et 1970 ont bénéficié très jeunes de promotions diverses qui les maintiendront longtemps à des postes convoités par les grosses générations nées entre 1950 et 1965. Le blocage devrait s'aggraver sous l'effet de la crise économique qui retardera d'autant la carrière des jeunes, entamée trop souvent dans le chômage et qui les incitera sans doute à avoir encore moins d'enfants.

TABLEAU 6

Classe d'âges cinquante-cinq à soixante-quatre ans en proportion de la classe d'âges trente-cinq à quarante-quatre ans dans la population totale (a) et active (b), 1980 et projection pour 2001 et 2051, selon trois scénarios.

| SCÉNARIO | 1980 | | 2001 | | 2051 | | 2051 en % de 1980 | |
|-------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------------------|-----|
| | a | b* | a | b | a | b | a | b |
| A | 0.691 | 0.572 | 0.576 | 0.445 | 1.130 | 0.880 | 162 | 154 |
| B | 0.691 | 0.572 | 0.575 | 0.445 | 1.029 | 0.802 | 149 | 140 |
| C | 0.691 | 0.572 | 0.571 | 0.445 | 0.926 | 0.722 | 134 | 126 |

SOURCES: a) D'après O.P.D.Q., 1982: tableaux inédits; b) tableau 11.

* À taux d'activité 1978 constant.

c) *Dénatalité, vieillissement et rapports entre sexes*

L'émancipation des femmes, une des causes principales de la baisse de la fécondité, est elle-même un facteur extrêmement important de la mutation profonde que vivent les sociétés industrielles depuis une trentaine d'années. Elle se traduit particulièrement dans la participation rapidement croissante des femmes aux activités professionnelles. Très spectaculaire est l'augmentation beaucoup plus rapide du taux de participation des femmes *mariées*, qui contraste avec une légère régression du taux des *célibataires* à partir de 1951. (Tableau 7.)

TABLEAU 7

Taux d'activité des femmes selon l'état civil, Québec et Canada,
1921-1981.

(en pourcentages)

| ANNÉE | QUÉBEC | | | CANADA | | |
|-----------|--------------|---------|--------|--------------|---------|--------|
| | CÉLIBATAIRES | MARIÉES | AUTRES | CÉLIBATAIRES | MARIÉES | AUTRES |
| 1921..... | 42.9 | 1.8 | 22.9 | 45.1 | 2.2 | 21.6 |
| 1931..... | 46.7 | 2.9 | 20.9 | 46.6 | 3.4 | 21.0 |
| 1941..... | 49.1 | 3.4 | 18.0 | 50.1 | 3.7 | 20.1 |
| 1951..... | 58.8 | 7.4 | 15.8 | 58.4 | 11.2 | 19.3 |
| 1961..... | 58.6 | 14.5 | 18.7 | 54.9 | 22.1 | 23.1 |
| 1971..... | 52.2 | 28.4 | 20.8 | 53.5 | 37.0 | 26.6 |
| 1976..... | 54.4 | 38.3 | 22.4 | 56.5 | 43.7 | 26.2 |
| 1981..... | | 45.8 | | | 50.5 | |

SOURCES: Statistique Canada, *Recensement de 1931*, VII, tableau 26; *Recensement de 1941*, VII, tableau 5; *Recensement de 1971*, III-1, cat. 94-702, bull. 3, 1-2, tableau 3; *Recensement de 1976*, V, cat. 94-804, bull. 5-5, tableau 10; *Statistiques chronologiques sur la population active*, 1981, cat. 71-201, p. 195; *La population active*, décembre 1981, tableau 65.

Alors que les femmes célibataires occupent depuis longtemps une place importante sur le marché du travail, c'est par l'entrée de plus en plus massive des femmes mariées depuis une vingtaine d'années que la structure de ce marché est bouleversée. Ce sont ces dernières qui expliquent l'augmentation rapide de la proportion féminine de la population active, qui passe au Québec de 17.7% en 1921 à 21.9% en 1941, 27.1% en 1961 et 39.4% en 1981. Les femmes mariées sont passées de 5.3% de la main-d'œuvre féminine en 1921 à 56.6% en 1976.

Que viennent faire ces données dans la présente problématique? D'une part, comme déjà mentionné, la participation accrue des femmes mariées à la population active est liée à la baisse prolongée de leur fécondité et justifie l'hypothèse du maintien à long terme de cette fécondité en-dessous du seuil de remplacement des générations. D'autre part, en combinant cette participation accrue avec le vieillissement de la structure par âges de la population active et avec le fait qu'aux âges plus avancés la proportion des femmes augmente par suite de la surmortalité masculine, on constate qu'entre 1981 et 2001 la proportion des femmes dans la population active augmentera en fonction de l'âge, surtout à partir de quarante-cinq ans, c'est-à-dire aux âges qu'il faudra atteindre pour avoir accès dorénavant aux postes supérieurs de la hiérarchie professionnelle. (Tableau 8.) Or, comme nous l'avons vu, la pyramide des âges, parce que gonflée par le vieillissement au niveau des classes quarante-cinq à soixante-quatre ans, devient dysfonctionnelle au regard de la pyramide des grades professionnels, ce qui intensifiera la compétition pour l'accès aux postes correspondant aux grades supérieurs. Dès lors, au facteur vertical de compétition accrue, dû à l'évolution de la structure par âges, vient s'ajouter le facteur horizontal de la féminisation croissante de l'effectif des candidats aux postes supérieurs de la hiérarchie professionnelle. Encore faudra-t-il que les jeunes

TABLEAU 8

*Nombre de femmes pour mille hommes dans la population active,
par groupes d'âges, 1981 et projection pour 2001.*

| ANNÉE | GROUPE D'ÂGES | | | | |
|-------------------------|---------------|-------|-------|-------|-------|
| | 18-19 | 20-29 | 30-44 | 45-64 | 18-64 |
| 1981 | 445 | 705 | 570 | 452 | 604 |
| 2001 * | 897 | 743 | 649 | 612 | 670 |
| ACCROISSEMENT (%) | 101.6 | 5.4 | 13.9 | 36.2 | 10.9 |

* Pour 2001 : moyenne non pondérée des proportions des trois scénarios, qui sont d'ailleurs fort voisines. Les taux d'activité par groupe d'âges et sexe sont ceux du tableau 11. Entre 2001 et 2051, les proportions évoluent légèrement à la baisse, ce qui paraît bizarre.

générations de femmes s'orientent, tout comme les hommes, vers une gamme plus large de professions ouvrant sur des promotions aux postes de commande de la vie économique, administrative et politique.

La surmortalité masculine qui sévit à tous les âges explique la proportion accrue des femmes tout au long du cycle de la vie. Compte tenu de l'impact des migrations inégales selon le sexe, la population féminine devient majoritaire autour de quarante ans et accentue son avantage de façon spectaculaire aux âges avancés, comme l'illustre le tableau 9. La féminisation des âges avancés se poursuivra jusque vers l'an 2006 selon les trois scénarios.

TABLEAU 9

*Nombre de femmes pour mille hommes *, selon trois classes d'âges, 1981 et projection pour 2001 et 2051, selon trois scénarios.*

| CLASSE D'ÂGES | 1971 | 1981 | 2001 | | 2051 | |
|------------------|-------|-------|--------|-------|--------|-------|
| | | | A et B | C | A et B | C |
| 65 et plus | 1 297 | 1 414 | 1 513 | 1 513 | 1 415 | 1 415 |
| 65-79 | 1 149 | 1 335 | 1 396 | 1 398 | 1 267 | 1 265 |
| 80 et plus | 1 465 | 1 898 | 2 010 | 2 015 | 1 866 | 1 872 |

SOURCES: 1971 et 1981 : *Recensements du Canada* ; 2001 et 2051 : d'après O.P.D.Q., 1982 : tableaux inédits.

* Le rapport des effectifs relatifs par sexe est habituellement présenté comme « rapport de masculinité », soit nombre d'hommes pour mille femmes. Le tableau ci-dessus présente donc le rapport inverse, ou « rapport de féminité », plus adapté à notre propos.

Alors que l'augmentation de la proportion des femmes joue en leur faveur aux âges « actifs », il n'en va pas de même aux âges plus avancés, du moins jusqu'à la fin du siècle ; d'ici là, en effet, beaucoup de femmes n'auront pas acquis leur autonomie financière alors que la surmortalité masculine les exposera à un risque élevé de veuvage et qu'augmente la proportion des divorcées. Pour nombre d'entre elles se profile dès lors le spectre d'une sous-culture aux quatre dimensions de vieillesse, de solitude, de pauvreté et de morbidité.

La perspective peu réjouissante qui vient d'être évoquée découle plus généralement de l'inadaptation de nos sociétés industrielles à la longévité accrue de leurs citoyens et surtout citoyennes ; cette longévité est, après la baisse de fécondité, le deuxième facteur du vieillissement. Le « troisième âge », avec la marginalisation sociale qu'il entraîne, s'allonge aussi démesurément en même temps qu'il devient le lot d'une proportion de plus en plus écrasante des membres des générations successives, nées depuis le début du siècle, comme l'établit le tableau 10. Ce tableau dégage en outre l'écart croissant de longévité

TABLEAU 10

Proportion des survivants et espérance de vie par anniversaires et sexe, tables de mortalité de 1930-1932 à 1979-1981.

| ANNIVERSAIRE | SURVIVANTS (pour mille) | | | | | | | | | |
|-----------------------|------------------------------|-------|-----------|-------|-----------|-------|-----------|-------|---|---|
| | 1930-1932 | | 1950-1952 | | 1965-1967 | | 1979-1981 | | | |
| | H | F | H | F | H | F | H | F | H | F |
| 65 ^e | 524 | 552 | 625 | 717 | 671 | 804 | 717 | 854 | | |
| 70 ^e | 438 | 463 | 514 | 620 | 552 | 720 | 601 | 787 | | |
| 75 ^e | 322 | 349 | 382 | 488 | 415 | 603 | 462 | 692 | | |
| 80 ^e | 196 | 221 | 239 | 332 | 267 | 441 | 310 | 556 | | |
| 85 ^e | 93 | 106 | 116 | 174 | 139 | 255 | 171 | 383 | | |
| | ESPÉRANCE DE VIE (années) | | | | | | | | | |
| 65 ^e | 12.60 | 13.15 | 12.81 | 14.17 | 13.24 | 15.79 | 13.90 | 18.51 | | |
| 75 ^e | 7.38 | 7.64 | 7.61 | 8.24 | 8.17 | 9.21 | 8.65 | 11.54 | | |
| 80 ^e | 5.51 | 5.61 | 5.65 | 5.93 | 6.30 | 6.64 | 6.65 | 8.72 | | |

SOURCE: B.S.Q., 4^e trimestre 1976, annexes 1 à 13 et document inédit.

entre sexes au profit des femmes. La concentration de la vie reproductrice de celles-ci dans l'intervalle de vingt à trente ans, et le nombre réduit de leurs enfants les prédisposent et, de plus en plus, les amènent à repartir à zéro dans une sorte de seconde vie adulte avec souvent un recyclage vers le marché du travail. Elles aménagent de la sorte un cycle de vie à quatre plutôt que trois étapes, qui est socialement plus productif, psychologiquement plus gratifiant et qui devrait permettre de prolonger leur vie active et d'aborder la dernière étape dans des dispositions plus constructives, sans mentalité retraitiste.

III. L'ÉCONOMIE D'UN QUÉBEC VIEILLISSANT

La question des effets économiques de la baisse de la fécondité, du vieillissement et du ralentissement de la croissance de la population, voire de sa décroissance, reste très controversée. Pour les néo-malthusiens, « aucun argument tangible ne peut être avancé en faveur de la croissance, ou, en tout cas, aucun argument auquel on ne puisse opposer un contre-argument au moins aussi pertinent et aussi puissant » (LORIAUX, 1979 : 28), comme le spécifie le fameux Rapport de la Commission d'enquête sur l'accroissement de la population et l'avenir des États-Unis (1973), qui réunit une brochette impressionnante d'experts. Les modèles macro-économiques utilisés en la circonstance, constate par contre Alfred Sauvy, sont trop logiques pour l'Histoire, qui les a presque toujours démentis, même dans le tiers-monde, jusqu'à la fin des années 1960 au moins. (SAUVY, 1973 : 82-87.) Restons-en là.

a) *La population active*

La *population active* comprend l'ensemble des personnes qui ont un emploi salarié ou indépendant ou qui en cherchent activement un. Elle représente donc la fraction de la population adulte mesurée par le *taux d'activité*. Ce dernier restera relativement stable chez les hommes d'ici la fin du siècle, mais devrait augmenter chez les femmes. (Tableau 11.)

TABLEAU 11

*Taux d'activité de la population, par groupes d'âges et sexe,
1978 et projection pour 2001.*

(en pourcentages)

| | GROUPE D'ÂGES | | | | | | | |
|------------|---------------|----|-------|----|-------|----|-------|----|
| | 18-19 | | 20-29 | | 30-44 | | 45-64 | |
| | H | F | H | F | H | F | H | F |
| 1978 | 70 | 65 | 89 | 63 | 95 | 54 | 83 | 35 |
| 2001 | 75 | 70 | 89 | 70 | 95 | 65 | 82 | 48 |

SOURCES : 1978 et 2001 (H) : O.P.D.Q., 1980 : 33 et 37 ; 2001 (F) : hypothèses personnelles.

L'évolution démographique du Québec aura deux effets sur la population active d'ici à la fin du siècle : elle en freinera la croissance, de 2.5% par an entre 1971 et 1981 à 0.4%, 0.5% ou 0.7%, selon les scénarios A, B ou C ; elle en vieillira surtout la structure par âges. (Tableau 12.) On constate que la forte augmentation du poids relatif des plus âgés est compensée par une baisse encore plus nette du poids des plus jeunes. En période de stabilité technologique relative, cette évolution serait avantageuse, avec un indice de productivité moindre avant trente ans qu'après quarante-cinq ans, selon les calculs de Joseph SPENGLER (1941) et parce que le groupe intermédiaire, qui augmente légèrement, offre la meilleure combinaison du dynamisme de la jeunesse et de l'expérience de l'âge mûr. Cependant, les pays industriels sont engagés dans une phase de profonds bouleversements technologiques par la télématique et la robotique, qui poseront de très sérieux problèmes d'adaptation à leurs populations actives qui vieillissent rapidement.

TABLEAU 12

Structure par classes d'âges de la population active du Québec, 1981, et projection pour 2001 et 2051, selon trois scénarios.
(en pourcentages)

| CLASSE D'ÂGES | 1980 | 2001 | | | 2051 | | |
|-------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | | A | B | C | A | B | C |
| 18-29 | 37.8 | 24.6 | 24.8 | 25.2 | 21.9 | 24.8 | 27.3 |
| 30-44 | 36.0 | 41.2 | 41.1 | 41.2 | 36.3 | 36.2 | 37.2 |
| 45-64 | 26.2 | 35.2 | 35.1 | 33.6 | 41.8 | 39.0 | 35.6 |
| EFFECTIF TOTAL ('000) . | 2 749.2 | 3 268.1 | 3 293.5 | 3 376.6 | 1 975.4 | 2 606.8 | 3 736.0 |
| INDICE | 100 | 118.9 | 119.8 | 122.8 | 71.8 | 94.8 | 135.9 |

SOURCE: Application des taux du tableau 11 aux projections de l'O.P.D.Q., 1982.

En prolongeant les scénarios jusqu'en 2051 avec les taux d'activité de 2001, le tableau affiche une baisse des effectifs absolus, qui sera modérée dans le scénario B, mais atteindra 30% dans le scénario A, pour monter au contraire de près du tiers au scénario C. Le vieillissement de la population active sera *inéluçtable*, mais ne s'accroîtra gravement que dans le scénario A.

b) *Le marché du travail*

Il serait imprudent de bâtir des scénarios à très long terme du côté de la demande de travail, sans avoir tranché au préalable l'épineux problème

théorique des relations entre variations de la population et de l'économie. Bornons-nous à l'horizon 2000.

L'industrie du bâtiment sera directement frappée par le ralentissement de la croissance démographique, parce que celle-ci fait fléchir le nombre de nouveaux ménages, dont la formation influence directement la demande de logements. La construction de nouveaux logements tomberait de 56 000 en 1976 à 25 400 en 1991 et 17 400 en 2001. En tenant compte d'un accroissement compensatoire possible du côté de la réparation, de l'entretien et de la construction de résidences secondaires, la chute de l'emploi atteindrait 31%, sans oublier les répercussions négatives sur les secteurs en amont et en aval de celui du bâtiment. (GAUTHIER, 1980 : chap. 6.)

D'autres branches industrielles seront moins ou pas du tout affectées par le ralentissement et le vieillissement démographiques. Certes, la part relative de la demande des jeunes baissera au profit de celle des personnes plus âgées, mais l'effet de ce glissement est amorti en fonction de la flexibilité des industries qui adaptent leur production sans bouleverser le volume ou la structure de leur main-d'œuvre.

Parmi les facteurs non démographiques qui affecteront la demande de travail, le principal est le changement technologique, qui exigera des adaptations profondes de l'offre de travail. Ce sera particulièrement vrai au Québec, moins bien armé pour réussir le virage technologique dans le contexte de ce qui deviendra de plus en plus le marché commun nord-américain. À moyen terme, le vieillissement de la population aura moins d'impact sur la restructuration du marché du travail que le progrès technique et la concurrence internationale ; il n'aggraverait le problème que très progressivement et dans la mesure où le Québec négligerait *au préalable* la reconversion de son économie, tant qu'il dispose encore d'une population active jeune et flexible. Selon le tableau 12, la couche d'âge médiane de cette population augmente d'ici au début du prochain siècle ; le défi à relever vise sa formation mentale et technique, capable d'en préserver le dynamisme et la flexibilité. Si ce défi n'est pas relevé avec succès, le Québec ne pourra pas accuser les ventres inféconds de ses femmes.

S'il est vrai qu'une structure par âges plus vieille de la population active diminue en principe le taux de remplacement des vieux par les jeunes (LEIBENSTEIN, dans : REVELLE, 1971 : 188), le progrès technique contrebalance ce freinage de la mobilité verticale en modifiant la structure de la demande de travail au profit des secteurs de pointe, qui sont plus facilement accessibles aux adultes de moins de quarante ans et leur ouvrent l'accès à des promotions à l'intérieur de la technostructure.

Il ne s'agit pas de nier que le vieillissement de la population active tend à réduire sa capacité d'adaptation, notamment par une moins grande mobilité géographique et une résistance psychologique à l'effort de recyclage, mais cette

réduction ne devient critique qu'au-delà d'un certain seuil. En deçà de celui-ci, le manque d'adaptabilité résulte plutôt des rigidités institutionnelles fabriquées par les appareils bureaucratiques et qui sclérosent notamment le marché du travail. « Les institutions, étouffées par les codes et règlements, vieillissent plus vite que les hommes. » (CHESNAIS, 1981 : 257.)

c) *La charge des dépendants*

Le vieillissement impose-t-il à la population adulte une charge croissante ou décroissante d'entretien des jeunes et des vieux ? À cette question est censé répondre le taux de dépendance ou coefficient de charge (rapport, multiplié par mille entre la somme des « jeunes » et des « vieux » et l'effectif des adultes). À moyen terme, la proportion des jeunes diminue plus que n'augmente celle des vieux tandis que la proportion des adultes se renforce légèrement, ce qui réduit donc le taux de dépendance. (Tableau 13.)

Déjà apparaît cependant le côté trompeur de cet instrument de mesure, qui laisserait supposer que la charge d'un vieux équivaut à celle d'un jeune, ce qui est loin d'être le cas. La comparaison entre les deux charges est difficile à faire, pour plusieurs raisons : 1. à qui imputer la charge et dans quelle proportion ? 2. quels sont la nature et les effets économiques de cette charge ? Au Québec, les dépenses en services publics, assurés par les différents paliers de gouvernement, sont au minimum deux fois plus élevées par personne âgée que par jeune. Le niveau de vie des ménages doit objectivement diminuer avec le nombre d'enfants, si toutes choses sont égales par ailleurs ; mais elles ne le sont sans doute pas. Quant à la perception subjective de baisse du niveau de vie par l'arrivée d'un enfant supplémentaire, l'enquête faite en 1971, par HENRIPIN (1974 : 26) indique qu'elle n'apparaît souvent qu'au troisième enfant.

La Commission sur la population et l'avenir des États-Unis estime qu'en l'an 2000 le revenu par habitant « pourrait être de 15% supérieur, compte tenu d'une moyenne familiale de deux enfants, à ce qu'il serait si la population s'accroissait au taux de trois enfants par famille » (Commission U.S., 1973 : 52), parce que les adultes formeraient alors une fraction plus élevée de la population avec un taux d'activité un peu supérieur chez les femmes. Là encore est négligé l'effet de l'augmentation du rapport entre vieux et jeunes. Ce rapport pose le problème de la distinction entre investissements démographiques et investissements économiques, sur laquelle insistent beaucoup les économistes néomalthusiens pour condamner la croissance démographique. Les investissements démographiques sont requis, dans une population croissante, pour mettre au travail le supplément de travailleurs et leur assurer le même niveau de vie qu'aux autres. Sans eux, est-il sous-entendu, plus de capital productif serait disponible par travailleur et un meilleur niveau de vie en découlerait. C'est là raisonner comme si le stock d'investissements potentiels était indépendant du volume et du taux de croissance de la population, comme si toute épargne non

TABLEAU 13
*Rapports entre jeunes, adultes et vieux, 1961-1981 et projection
 pour 2001 et 2051, selon trois scénarios.*
 (en pour mille)

| ANNÉE | (0-17)/(18-64) (a) | | | (65 et plus)/(18-64) (b) | | | TAUX DE DÉPENDANCE (c = a + b) | | | (65 et plus)/(0-17) (d = b/a) | | |
|------------|-----------------------|-----|-----|-----------------------------|-----|-----|--------------------------------------|-----|-----|----------------------------------|-------|-----|
| | A | B | C | A | B | C | A | B | C | A | B | C |
| 1961 | 766 | | | 109 | | | 875 | | | 142 | | |
| 1971 | 626 | | | 119 | | | 745 | | | 190 | | |
| 1981 | 431 | | | 139 | | | 570 | | | 323 | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | | | |
| 2001 | 337 | 369 | 417 | 197 | 196 | 193 | 534 | 655 | 609 | 585 | 531 | 463 |
| 2051 | 288 | 336 | 400 | 451 | 363 | 285 | 739 | 699 | 685 | 1 566 | 1 080 | 712 |

SOURCES: D'après les *Recensements du Canada* et les projections de l'O.P.D.Q.

engagée du côté de l'investissement démographique était nécessairement placée en investissements économiquement productifs. À ce compte-là, la France de 1850 à 1938 aurait dû bénéficier d'une croissance économique bien supérieure à celle de l'Angleterre et de l'Allemagne, « embourbées » dans leurs investissements démographiques ;¹⁴ or c'est l'inverse qui s'est produit. (SAUVY 1973 : 48.)

Posons la question plus brutalement : si les investissements démographiques sont un coût à minimiser parce qu'ils ralentissent la croissance du bien-être, quand donc eût-il fallu que la population s'arrêtât de croître ? L'Amérique du Nord aurait-elle atteint sa prospérité actuelle en stabilisant toute sa population au niveau atteint en 1981 ou 1901 ou... 1801 ?¹⁵ Appliquons au continent ce que la Commission sur l'avenir des États-Unis dit de chaque localité :

« L'accroissement rapide de la population locale qui stimule les affaires découle principalement de l'arrivée d'un plus grand nombre de gens, non de la naissance et de l'entrée dans la vie d'un plus grand nombre de gens. Les adultes qui arrivent sont immédiatement clients ou employés. Ils ont grandi ailleurs, les frais de leur éducation ont été encourus ailleurs et comme ils sont jeunes, ils font peser sur la collectivité un fardeau bien moindre que les vieillards à charge. » (Commission U.S., 1973 : 57.)

L'idée est claire : pourquoi payer le coût d'un investissement quand on peut l'obtenir gratuitement et qu'il rapporte ? En d'autres mots, il est plus simple d'encaisser la rente de situation, mentalité typiquement malthusienne qui amène à déprécier l'effort d'investissement (en naissances, en équipements et services scolaires, etc.).

Pour la Wallonie (Belgique), une des régions économiquement et démographiquement les plus vieilles d'Europe, un démographe aussi sérieux que Loriaux, s'appuyant sur une projection avec un indice de fécondité de 1.7 enfant par femme, ne voit pas de vrai problème, puisque, à moyen terme entre 1975 et 2000, la population adulte passera de 56% à 61% avec, dès lors, un coefficient de charge un peu amélioré, tandis qu'en 2050 ce coefficient restera meilleur qu'en 1975. Sachant qu'à ce moment la proportion des jeunes (moins de vingt ans) sera tombée de 30% à 22% et celle des vieux (soixante-cinq ans et plus) grimpée de 14% à 19%, il concède en note de bas de page, que « la charge d'un retraité, et plus encore d'un grand vieillard, est en effet *probablement*¹⁶ plus lourde à assurer par la collectivité que celle d'un enfant ou d'un étudiant ».

14. Taux de croissance de la population de 1850 à 1938 : France : 17%, Angleterre : 73%, Allemagne : 95%.

15. À propos des États-Unis, G. RAYNAL écrivait en 1781 : « Si dix millions d'hommes trouvent jamais une existence assurée dans ces provinces, ce sera beaucoup... le pays pourra se suffire à lui-même, pourvu que ses habitants sachent être heureux par l'économie et la médiocrité. » (*Révolution de l'Amérique*, p. 131, cité par A. SAUVY, *La France ridée*, p. 115.)

16. C'est moi qui souligne ce « probablement » qui n'a rien de probable, mais tout de certain, comme nous allons le voir.

(LORIAUX, 1979 : 11, note 8.) Il démasque « le conseiller félon,¹⁷ qui voulait faire croire à la tragédie nationale pour promulguer l'état d'exception et en tirer quelques profits personnels » (*sic!*, p. 8), car « la véritable question n'est-elle pas de se demander si ces spéculations numériques sont bien raisonnables ? Lorsque l'inconnu est aux frontières du quotidien, quelle foi faut-il reconnaître aux prêcheurs des croisades de 2100 ? » (*Id.*, p. 11.) Ce discours sous-estime l'écart de charge entre vieux et jeunes et oublie que, même si la fécondité se redressait après l'an 2000, les effets de vieillissement et de décroissance se poursuivraient longtemps, indépendamment des « spéculations numériques », de sorte que ce n'est pas l'inconnu mais une certitude raisonnable qui est aux frontières du quotidien.

IV. LE VIEILLISSEMENT ET LES DÉPENSES PUBLIQUES

D'ici la fin du siècle, moins nous aurons d'enfants, mieux nous vivrons individuellement et moins lourde sera la charge des gouvernements. Malheureusement, nos descendants en paieront le prix, au XXI^e siècle, car notre infécondité aura enclenché un mouvement prolongé de vieillissement, même si elle devait s'atténuer ensuite. Il en va d'une population comme d'une entreprise dont les propriétaires négligeraient de réinvestir leurs profits en équipements neufs et technologiquement jeunes, pour mieux se libérer de toute contrainte et vivre les délices de la *dolce vita*. Sans renouvellement adéquat des générations, les investissements économiques risquent d'être compromis par le poids d'une fiscalité alourdie par les charges de la vieillesse. Ce poids fiscal sera, au siècle prochain, d'autant plus lourd à porter que, de 2001 à 2050, la population active baissera de 41% ou 20% respectivement, selon les scénarios A et B, contre seulement 31% ou 13% de baisse pour la population totale, par ailleurs vieillie.

S'il est généralement admis que la charge d'un jeune est inférieure à celle d'un retraité, il est encore plus clair qu'une faible part de la charge des jeunes est assumée par l'État, qui supporte par contre une bonne part de celle d'une personne retraitée.¹⁸ À l'échelle du Canada et sur base d'une projection voisine du scénario B, les dépenses publiques évolueront, en pour cent du P.N.B., selon les projections du tableau 14, qui montre le répit temporaire mais trompeur offert par la dénatalité. Dès lors, du point de vue de l'évolution des dépenses publiques en faveur des jeunes et des personnes âgées, le taux de charge ou taux de dépendance classique (qui prend pour frontières de la classe adulte les dix-huit et soixante-quatre ans) doit être modifié par une pondération

17. En fait, les nombreux conseillers qui s'alarment des conséquences à long terme de la dénatalité wallonne.

18. La pension est à charge de l'État même si la personne retraitée a cotisé, au même titre que les autres services « gratuits » de l'État sont financés par les impôts.

TABLEAU 14

Dépenses publiques pour les jeunes et les personnes âgées, selon la structure 1976 des programmes, Canada, 1976 à 2031.

(en pour cent du P.N.B.)

| DÉPENDANTS | ANNÉE | | |
|--|-------|-------|-------|
| | 1976 | 2001 | 2031 |
| Jeunes (0 à 17 ans) | 7.2 | 4.9 | 4.7 |
| Personnes âgées (65 ans et plus) | 5.0 | 7.0 | 13.1 |
| (dont pensions) | (0.4) | (2.1) | (4.3) |
| TOTAL | 12.2 | 11.9 | 17.8 |

SOURCE: McDONALD et CARTY, 1979: 16-3.

adéquate des coûts des deux classes d'âges dépendantes. Au Canada, en 1976, une personne âgée coûtait, aux trois paliers de gouvernement, 2.2 fois plus qu'un jeune. (Mc DONALD, 1978.) Ce coefficient s'élèvera entre-temps au fur et à mesure que les régimes publics de pension fonctionneront à plein coût,¹⁹ et pourrait s'approcher de 3. En choisissant ce coefficient pour 1980, il est aisé de projeter l'évolution de la charge financière en fonction des trois scénarios démographiques, en supposant donc inchangée la structure des services aux jeunes et vieux. On peut aussi imaginer de baisser le coefficient à 2 dès le début du siècle prochain, pour faire contrepoids à un alourdissement éventuellement excessif de la charge financière. On peut en outre faire varier l'âge de la retraite, l'abaissant de soixante-cinq à soixante ou le relevant à soixante-dix ans. Les résultats apparaissent au tableau 15.

En partant d'un coefficient 3 et de la retraite à soixante-cinq ans, on constate qu'à moyen terme, en 2001, la charge augmente d'autant moins que la fécondité est basse (scénario A), mais les écarts entre scénarios restent faibles. À long terme, en 2051, au contraire, la charge par adulte double presque avec une fécondité de 1.6 enfant par femme, mais ne peut s'empêcher d'augmenter de près de moitié avec 2.1 enfants au scénario C; quel que soit le scénario, l'augmentation de la charge est donc inéluctable.

Ceci dit, trois constatations se dégagent du tableau 15:²⁰

1. La charge du vieillissement est allégée par le recul de l'âge de la retraite, plus encore que par l'abaissement du coefficient de pondération du coût d'une

19. De 1976 à 2001, le coût des pensions passera de 0.4% à 2.1% du P.N.B., selon une projection voisine du scénario B, l'écart ne s'expliquant que partiellement par le vieillissement. Voir: McDONALD et CARTY, 1979.

20. Ce diagnostic est partiellement inspiré de H. GAUTHIER, 1982: 22-23.

TABLEAU 15

Charge par adulte des dépenses publiques en faveur des dépendants, Québec, projection pour 2001 et 2051, selon trois scénarios démographiques, deux coefficients de charge relative vieux/jeunes (R) et trois âges de retraite.

(en indices sur base 1980 = 100)

| ÂGE DE RETRAITE | ANNÉE | R = 2 | | | R = 3 | | |
|-----------------|------------|-------|-----|-----|-------|-----|-----|
| | | A | B | C | A | B | C |
| 60 | 2001 | 129 | 133 | 139 | 141 | 145 | 149 |
| | 2051 | 233 | 204 | 181 | 274 | 235 | 203 |
| 65 | 2001 | 102 | 106 | 112 | 108 | 112 | 116 |
| | 2051 | 165 | 147 | 134 | 191 | 166 | 146 |
| 70 | 2001 | 80 | 88 | 90 | 82 | 89 | 90 |
| | 2051 | 116 | 107 | 102 | 131 | 117 | 107 |

SOURCE: D'après H. GAUTHIER, 1982: 17-21.

personne âgée. C'est dire que plutôt que de couper dans les services, il importe au contraire d'accroître la production, qui sert d'assiette aux politiques de transfert. La pratique de plus en plus courante de mise à la retraite anticipée n'est rationnelle qu'en apparence car, pour boucher un trou, elle en creuse un plus profond.

2. À long terme, les différences de charge selon les scénarios — A étant toujours moins favorable que B et B que C — diminuent au fur et à mesure qu'est retardée la mise à la retraite. Une fois encore, c'est par un surcroît de travail productif que peut le mieux être compensé le handicap de la dénatalité et, à travers elle, d'un vieillissement accéléré.

3. Dès lors, une population plus vieille peut atténuer, voire annuler le surplus de charge des pouvoirs publics de deux façons, au vu du tableau : a) En réduisant le coefficient de pondération, c'est-à-dire l'écart de coût entre personne âgée et jeune ; ainsi, quel que soit l'âge de la retraite, le scénario A avec coefficient 2 impose la même charge que le scénario B avec coefficient 3, et le scénario B/R2 la même charge que le scénario C/R3. b) En prolongeant la durée de la vie active ; ainsi en reculant l'âge de la retraite à environ soixante-sept ans, la charge du scénario A baisse jusqu'au niveau de celle du scénario B avec retraite à soixante-cinq ans.

Une troisième façon, qui n'apparaît pas au tableau, est de relever les taux d'activité ou la productivité de la population adulte, car une fois encore, derrière le problème *financier* du prélèvement à effectuer chez les adultes en

faveur des dépendants, apparaît le problème *économique* fondamental, celui de la production des richesses à partager.

a) *La sécurité du revenu des personnes âgées*

De tous les effets du vieillissement, le plus connu concerne les pensions de vieillesse et leur financement. Il n'est pas question de discuter ici les aspects techniques du problème, au moment où s'impose une réforme du financement du Régime des pensions du Canada (R.P.C.) et de la Régie des rentes du Québec (R.R.Q.), qui avec le système mixte actuel seront à sec au plus tard vers 2002-2003. Il est probable que la réforme acheminera progressivement le R.P.C. et la R.R.Q. vers le système de répartition pure,²¹ de sorte que le taux de cotisation variera selon l'évolution du rapport entre population active et population retraitée.

En reprenant les trois scénarios démographiques et en gardant les taux d'activité de la population adulte de 1978, le tableau 16 présente un modèle simplifié de l'évolution des revenus des populations active et retraitée et du taux de cotisation, au départ d'un nombre fictif de 1 000 actifs et de 200 retraités,²² proportion voisine de celle de 1981. La production par actif est supposée constante à \$20 000 malgré l'âge moyen qui s'élève. Le revenu relatif des retraités est fixé à trois niveaux différents, 20%, 25% et 50% de celui des actifs, dont le premier est proche de la situation actuelle. (DESCHÊNES, 1982 : 50.)

Ce tableau est inspiré de Andreani (QUESTIAUX, 1980 : annexe 2) qui insiste sur la distinction à faire entre le problème économique et le problème financier dans l'appréciation de l'évolution du rapport entre actifs et retraités, au sein d'un régime de répartition pure. Le problème économique est celui de la production et de sa répartition, tandis que le problème financier porte sur les prélèvements effectués sur le revenu des actifs pour financer celui des retraités.

En maintenant les taux d'activité et de productivité de la population au niveau de 1978,²³ on mesure l'impact net de l'évolution démographique projetée, tel que le chiffre la moitié supérieure du tableau, basée sur un revenu de pension de 20% de celui des actifs. À moyen terme, en l'an 2001, l'effet

21. Le système de répartition pure assure 100% des prestations d'une année avec les cotisations de la même année. Le système de capitalisation pure accumule des réserves suffisantes pour assurer des rentes viagères. (Voir : Conseil national du bien-être, 1982 : 13-18.)

22. Je suppose, pour simplifier, que toutes les personnes âgées de 65 ans et plus sont retraitées au sens où elles bénéficient d'un régime unique de sécurité du revenu. La pension ne représente pas nécessairement la totalité du revenu moyen de ces personnes ; elle est le revenu qui est « à charge » des actifs.

23. Plutôt que de 1981, pour éliminer la pointe conjoncturelle de chômage, qui entraîne une baisse des taux sans doute temporaire.

TABLEAU 16

Modèle de revenu des actifs et des retraités et cotisations, 1980 et projections pour 2001 et 2051, selon trois scénarios démographiques, avec taux d'activité de 1978, pour différents niveaux relatifs du revenu des retraités.
(en nombres fictifs et pourcentages de 1980)

| PARAMÈTRE* | 1980 | | 2001 | | 2051 | | | | | | |
|---|--------|---|---------|---------|------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | n | % | n | B** | % | A | | B | | C | |
| | | | | | | n | % | n | % | n | % |
| a) Population active | 1 000 | | 1 110 | + 11.0 | | 667 | - 33.3 | 886 | - 11.4 | 1 263 | + 26.3 |
| b) Population retraitée | 200 | | 315 | + 57.5 | | 440 | + 120 | 468 | + 13.4 | 520 | + 160 |
| c) a/b | 5 | | 3.5 | - 30 | | 1.48 | - 70 | 1.89 | - 62.2 | 2.43 | - 52 |
| d) Production par actif (\$) | 20 000 | | 20 000 | — | | 20 000 | — | 20 000 | — | 20 000 | — |
| e) Produit intérieur brut (' 000\$) | 20 000 | | 22 200 | + 11.0 | | 13 340 | - 33.3 | 17 720 | - 11.4 | 25 260 | + 26.3 |
| I. g = 20% de f | | | | | | | | | | | |
| f) Revenu « net » par actif (\$) | 19 231 | | 18 926 | - 1.6 | | 17 669 | - 8.1 | 18 082 | - 6.0 | 18 478 | - 3.9 |
| g) Revenu par retraité (\$) | 3 846 | | 3 785 | - 1.6 | | 3 534 | - 8.1 | 3 616 | - 6.0 | 3 696 | - 3.9 |
| h) Cotisation par actif (%) | 3.85 | | 5.37 | + 39.5 | | 11.66 | + 202.9 | 9.59 | + 149.1 | 7.61 | + 97.7 |
| II. g' = 25% de f' | | | | | | | | | | | |
| f') Revenu « net » par actif (\$) | | | 18 675 | - 2.9 | | 17 169 | - 10.7 | 17 715 | - 7.9 | 18 134 | - 5.7 |
| g') Revenu par retraité (\$) | | | 4 669 | + 21.4 | | 4 292 | + 11.6 | 4 429 | + 15.2 | 4 534 | + 17.9 |
| h') Cotisation par actif (%) | | | 6.62 | + 71.9 | | 14.16 | + 267.8 | 11.43 | + 196.9 | 9.33 | + 142.3 |
| III. g'' = 50% de f'' | | | | | | | | | | | |
| f'') Revenu « net » par actif (\$) | | | 17 515 | - 8.9 | | 15 040 | - 21.8 | 15 821 | - 17.7 | 16 586 | - 13.8 |
| g'') Revenu par retraité (\$) | | | 8 758 | + 127.7 | | 7 520 | + 95.5 | 7 910 | + 105.7 | 8 293 | + 115.6 |
| h'') Cotisation par actif (%) | | | 12.42 | + 222.6 | | 24.8 | + 551 | 20.9 | + 442.9 | 17.07 | + 343.4 |
| i) (f''-f)/f (%) | | | - 1.3 | | | - 2.8 | | - 2.0 | | - 1.9 | |
| j) (f''-f)/f (%) | | | - 7.5 | | | - 14.9 | | - 12.5 | | - 10.2 | |
| k) (h''-h)/h (%) | | | + 23.3 | | | + 21.4 | | + 19.2 | | + 22.6 | |
| l) (h''-h)/h (%) | | | + 131.3 | | | + 112.7 | | + 117.9 | | + 124.3 | |

* b = population âgée de 65 ans et plus

c = a x d

f = revenu de l'actif après cotisation, soit $e/(a + rb)$, où r est le revenu du retraité en pour cent de celui de l'actif.

h = $1 - f/d$

** Pour 2001, les scénarios A et C sont très proches de B.

d'inertie de la haute fécondité des années 1940 à 1960 n'est pas entièrement effacé et la population active a légèrement progressé, de 11%. Le vieillissement détériore cependant déjà nettement le rapport numérique entre actifs et retraités. Néanmoins, avec un produit national accru lui aussi de 11%, le revenu disponible des deux groupes fléchit à peine (-1.6%), car la forte augmentation des retraités est compensée presque entièrement par le fait qu'ils se contentent chacun d'un revenu cinq fois inférieur à celui des actifs.

Cette faible baisse de revenu en vingt ans contraste nettement avec la déjà spectaculaire hausse de 39.5% du taux de cotisation imposé aux adultes ; voilà la preuve de la distinction à faire entre le problème financier, que les adultes de l'an 2001 comprendront clairement, et le problème économique, qu'ils risqueront fort de négliger, voire d'aggraver s'ils cherchent du côté de l'infécondité un allègement à leurs charges financières.

L'effet de cet allègement, nous le mesurons à long terme, en comparant pour 2051 les données du modèle au scénario A à celles du scénario B. Le scénario A marque en effet une aggravation de l'infécondité, avec comme double conséquence une population active et une population totale en baisse de 33% par rapport à 1981 et de 40% par rapport à 2001, et seulement 1.5 actif par retraité au lieu de 5 en 1981 et encore 3.5 en 2001. Le rapport entre actifs et retraités se détériore également aux scénarios B et C sous l'effet du vieillissement de longue durée enclenché par la baisse de fécondité des années 1960 et la dénatalité des années suivantes.²⁴

Quelques remarques s'imposent :

1. Les problèmes économiques et financiers ont beau être distincts, ils sont intimement reliés puisque, tant dans la partie supérieure qu'inférieure du tableau, les variations des cotisations et des revenus de 2051 par rapport au niveau de 1981 sont dans un rapport constant tel que $K = \frac{\Delta(h)}{\Delta(\bar{h})} = 25$.²⁵ À productivité constante par actif, le problème financier répercute le problème économique d'une manière beaucoup plus que proportionnelle, mesurée par le coefficient multiplicateur K.

2. J'ai évoqué l'aggravation du problème économique. Le modèle est trop simple pour en mesurer le risque.²⁶ À productivité et taux d'activité constants, la production totale aura baissé d'un tiers en 2051 selon le scénario A, mais augmenté de plus d'un quart en C : il est difficile de prétendre qu'un tel écart est sans importance et n'altérerait pas profondément le visage et la dynamique

24. Dans le scénario C, la dénatalité cesse en 1991, la fécondité se stabilise au seuil de remplacement des générations et malgré une immigration rajeunissante, le vieillissement enclenché depuis 1962 se poursuit jusque dans les années 2040.

25. Les légers écarts autour de 25 sont dus aux arrondissements.

26. Les événements viennent d'ailleurs souvent démentir les modèles, même les plus sophistiqués.

TABLEAU 17

Modèle de revenus des actifs et des retraités et cotisations, projection pour 2051 selon trois scénarios démographiques, avec 1. taux d'activité et productivité 1978-1981, 2. taux d'activité accru de 7.5%, 3. productivité accrue de 7.5% (en nombres fictifs)

| PARAMÈTRE | A | | | B | | | C | | |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 |
| a) Population active | 667 | 719 | 667 | 886 | 948 | 886 | 1 263 | 1 360 | 1 263 |
| b) Population retraitée | 400 | 440 | 440 | 468 | 468 | 468 | 520 | 520 | 520 |
| c) a/b | 1.52 | 1.63 | 1 | 1.89 | 2.02 | 1.89 | 2.43 | 2.61 | 2.43 |
| d) Production par actif (\$) | 20 000 | 20 000 | 21 500 | 20 000 | 20 000 | 21 500 | 20 000 | 20 000 | 21 500 |
| e) Produit intérieur brut (' 000 \$) | 13 000 | 14 000 | 14 340 | 17 720 | 18 960 | 19 049 | 26 250 | 27 200 | 27 155 |
| I. g = 20% de f | | | | | | | | | |
| f) Revenu « net » par actif (\$) | 17 669 | 17 766 | 18 993 | 18 082 | 18 196 | 19 438 | 18 478 | 18 579 | 19 865 |
| g) Revenu par retraité (\$) | 3 534 | 3 553 | 3 799 | 3 616 | 3 639 | 3 888 | 3 696 | 3 716 | 3 973 |
| h) Cotisation par actif (%) | 11.66 | 11.17 | 11.66 | 9.59 | 9.18 | 9.59 | 7.61 | 7.10 | 7.60 |
| II. g' = 25% de f | | | | | | | | | |
| f') Revenu « net » par actif (\$) | 17 169 | 17 284 | 18 456 | 17 715 | 17 803 | 18 992 | 18 134 | 18 255 | 19 494 |
| g') Revenu par retraité (\$) | 4 292 | 4 321 | 4 614 | 4 429 | 4 451 | 4 748 | 4 534 | 4 564 | 4 873 |
| h') Cotisation par actif (%) | 14.16 | 13.58 | 14.16 | 11.43 | 11.0 | 11.67 | 9.33 | 8.72 | 9.33 |
| III. g'' = 50% de f'' | | | | | | | | | |
| f'') Revenu « net » par actif (\$) | 14 988 | 15 217 | 16 167 | 15 821 | 16 041 | 17 008 | 16 586 | 16 790 | 17 830 |
| g'') Revenu par retraité (\$) | 7 494 | 7 609 | 8 083 | 7 910 | 8 020 | 8 504 | 8 293 | 8 395 | 8 915 |
| h'') Cotisation par actif (%) | 25.06 | 23.91 | 24.81 | 20.9 | 19.80 | 20.89 | 17.07 | 16.05 | 17.07 |
| (f'-f)/f (%) | - 2.8 | - 2.7 | - 2.8 | - 2.0 | - 2.2 | - 2.3 | - 1.9 | - 1.7 | - 1.9 |
| (f''-f')/f (%) | - 14.9 | - 14.1 | - 14.9 | - 12.5 | - 11.8 | - 12.5 | - 10.2 | - 9.6 | - 10.2 |
| (h'-h)/h (%) | + 21.4 | + 21.6 | + 21.4 | + 19.2 | + 20.9 | + 21.6 | + 22.6 | + 22.8 | + 22.8 |
| (h''-h)/h (%) | +114.9 | +114.1 | +112.8 | +117.4 | +117.6 | +117.6 | +124.3 | +126.1 | +133.8 |

d'une économie dans un modèle plus raffiné. Dans le tableau 16, le revenu disponible par actif n'aura fléchi que de 8% dans le scénario A, le plus défavorable; cependant il n'est pas nécessaire d'être grand économiste pour imaginer par exemple que les frais généraux d'infrastructure, répartis sur une population déclinante, pèseront plus lourdement sur chaque adulte actif, dont le revenu sera amputé d'autant. Aura-t-on dès lors la possibilité et la volonté d'épargner malgré tout de quoi renouveler les équipements, et surtout de quoi financer la recherche fondamentale et appliquée qui conditionne le progrès technique?

3. Le problème économique d'une population vieillissante et déclinante est dès lors non seulement plus grave qu'il n'y paraît, mais sa solution conditionne la possibilité d'assurer et d'améliorer le niveau de vie des retraités. La moitié inférieure du tableau 16 mesure l'augmentation des cotisations que requerrait le relèvement encore modeste des revenus de retraite de 20% à 25% de celui des adultes.²⁷ Avec ce petit 5% supplémentaire, la cotisation au scénario C vaut celle de B sans lui, et celle de B rejoint celle qu'a le scénario A avec 20%. Inutile de préciser qu'un revenu de pension égal à 50% de celui d'un actif exigerait des cotisations telles qu'aucun gouvernement n'y songerait.

4. La seule possibilité d'améliorer le revenu relatif des personnes âgées passe par le relèvement du produit national, qui peut se faire par l'un ou plusieurs des trois moyens suivants: recul de l'âge de la retraite, accroissement du taux d'activité des adultes, amélioration de la productivité. Le premier moyen est relativement efficace, puisqu'en faisant passer les individus des âges concernés (par exemple, soixante-cinq à soixante-sept ans) du dénominateur au numérateur du rapport actifs/retraités, il affecte celui-ci plus que proportionnellement.²⁸ Reste à savoir s'il est souhaitable de retarder l'âge de la retraite. L'effet de ce retardement a été évalué au tableau 15.

Quant aux deux autres moyens, adoptons les taux supérieurs d'activité par âges du tableau 11 qui augmentent la population active et le produit intérieur de 7.5% environ. Faisons l'hypothèse, en soi irréaliste, d'un relèvement identique de la productivité, pour bien souligner les différences entre les effets spécifiques de ces deux moyens. Ces différences apparaissent pour chacun des trois scénarios, aux colonnes 2 et 3, comparées à la colonne 1 du tableau 17. N'apparaît pas une colonne 4 qui combinerait l'hypothèse de taux d'activité accrus et celle, plus réaliste, d'un doublement de la productivité entre 1980 et

27. Que la charge des cotisations soit assumée par moitié par l'employeur ne change rien au problème si l'on raisonne en termes de coût-travail plutôt que de salaires.

28. a/b devient $(a + n)/(b - n)$.

2051 ;²⁹ elle doublerait les données de la colonne 2 aux lignes d, e, f, g, f', g', f'', g'' et en gardant inchangées celles des autres lignes.

Les revenus individuels n'augmentent que de moins de 1% dans l'hypothèse où les pensions valent 20% ou 25% du revenu d'un actif, et de 1.5% ou moins dans l'hypothèse 50%. Par contre, la charge des cotisations est un peu allégée. Par exemple, au scénario B, avec pension de 20% : $(9.18 - 9.59) / 9.59 = -4.3\%$.

Par le moyen d'une productivité accrue dans une proportion identique, soit 7.5%, les résultats sont bien meilleurs puisque le gâteau grossit d'un même pourcentage sans qu'augmente le nombre des actifs, qui s'octroient chacun un morceau deux, quatre ou cinq fois plus gros que celui du retraité. L'augmentation du revenu est proportionnelle à celle de la productivité. La solution au vieillissement inéluctable se trouve donc du côté de l'amélioration de la productivité qui, si elle est assez forte, permettra en principe de maintenir les revenus ; en principe, car il reste à s'interroger sur les effets d'une baisse du produit national consécutive à celle du volume de la population. À la limite cependant, un fort relèvement de la productivité peut ralentir ou même annuler cette baisse.

L'amélioration de la productivité n'a cependant pas le pouvoir d'abaisser le taux de cotisation. Ainsi, avec le scénario A en 2051, le maintien des revenus individuels de 1980 exigerait un relèvement de productivité de 8.8% (avec pension à 20%), mais le taux de cotisation passerait à 11.66%. Dès lors, quel que soit le revenu « net » de la population active, celle-ci vivra avec la sensation désagréable du poids très lourd que lui impose le financement des retraites. Il est probable qu'elle résistera à tout relèvement du revenu relatif des personnes âgées.³⁰

En supposant que d'ici l'an 2051 se réalise l'hypothèse de la colonne 4 non inscrite au tableau 17, soit taux d'activité accru de 7.5% et surtout productivité doublée par actif, le vieillissement ne ferait apparemment plus problème ; au scénario A, par exemple, une pension à 20% atteindrait \$7 106 au lieu de \$3 846 en 1980, et le revenu « net » par actif serait de \$35 532 au lieu de \$19 231. Cependant cette supposition n'implique-t-elle pas un défi trop lourd à relever pour une population active considérablement vieillie, déjà réduite de un tiers et... en voie d'extinction ?

29. Cet accroissement annuel de 1% apparaîtra encore bien timide à ceux qui sont tentés de projeter hardiment dans l'avenir le taux proche de 3% réalisé dans les années 1960 et 1970. De même qu'une population ne peut croître indéfiniment, de même des améliorations spectaculaires de la productivité ne sont en rien garanties à long terme, surtout dans une population en déclin démographique.

30. Le lecteur intéressé à des évaluations plus détaillées en matière de sécurité du revenu des personnes âgées consultera l'ouvrage déjà mentionné de l'O.P.D.Q. : GAUTHIER, 1980 : chap. 9.

b) *Les soins de santé*³¹

Le vieillissement de la population du Québec entraîne une augmentation considérable du coût des soins de santé, à charge du gouvernement provincial. Pour s'en convaincre, il suffit de confronter l'évolution du pourcentage de personnes âgées et très âgées (tableau 18) aux données sur la consommation des soins de santé selon l'âge (tableau 19). La dispersion régionale autour des pourcentages de personnes âgées ne cesse d'augmenter sous l'effet des migrations ; celles-ci laissent dans les zones d'émigration, qui sont économiquement défavorisées, une proportion croissante de personnes âgées. De l'autre côté, la consommation de soins de santé augmente rapidement avec l'âge, selon les données de 1977 de journées d'hospitalisation par mille habitants. L'impact du vieillissement sera mesuré séparément sur les soins de santé de courte et de longue durée.

TABLEAU 18

Pourcentages de personnes âgées et très âgées, 1981 et projection pour 2001 et pour 2051, selon trois scénarios.

| GROUPE D'ÂGES | 1981 | 2001 B | 2051 | | |
|------------------|------|-----------|------|------|------|
| | | | A | B | C |
| 65-79 | 7.36 | 9.7 | 17.8 | 14.8 | 12.0 |
| 80 et plus | 1.48 | 2.8 | 8.2 | 6.6 | 4.9 |
| 65 et plus | 8.84 | 12.5 | 26.0 | 21.4 | 16.9 |

TABLEAU 19

Nombre relatif de journées d'hospitalisation, selon la classe d'âges, en soins de courte et de longue durée, sur base du nombre moyen de journées par mille habitants, Québec, 1977.
(en indices)

| JOURNÉES D'HOSPITALISATION | CLASSE D'ÂGES | | | | | |
|------------------------------------|---------------|-------|-------|-------|-------|------------|
| | 0-19 | 20-34 | 35-49 | 50-64 | 65-79 | 80 et plus |
| 1. Courte durée (1161=100) | 35.6 | 74.8 | 93.8 | 169.4 | 320.5 | 601.5 |
| 2. Longue durée (510=100) | 3.5 | 16.7 | 16.7 | 110.7 | 621.6 | 3054.9 |
| 2/1 (%) | 9.8 | 20.3 | 20.3 | 65.3 | 193.9 | 507.9 |

SOURCES : CÔTÉ, 1982 : 29, pour 1 ; document inédit, pour 2.

31. Les tableaux de cette section sont construits à partir de renseignements fournis par le Ministère des affaires sociales au Comité interministériel sur la population et l'immigration.

TABLEAU 20

Évolution de la population active, des besoins en soins hospitaliers de courte durée, et de leur coût réel par mille adultes, selon trois scénarios démographiques et deux niveaux de productivité.
(en indices sur base 1980 = 100)

| ANNÉE ET SCÉNARIO | POPULATION ACTIVE* | | JOURNÉES D'HOSPITALISATION** | | LITS PAR MILLE HABITANTS | | LITS PAR MILLE ACTIFS** | |
|-------------------|-----------------------|-------|------------------------------|-------|--------------------------|-------|-------------------------|-------|
| | a | b | a | b | a | b | a | b |
| 1980 | (N : 2 749 167 = 100) | | (N : 7 770 870 = 100) | | (N : 4.16 = 100) | | (N : 9.68 = 100) | |
| 2001: A | 110.2 | 118.9 | 128.1 | 115.9 | 120.9 | 102.9 | 116.2 | 91.8 |
| B | 110.1 | 119.8 | 129.5 | 117.2 | 118.9 | 101.2 | 117.6 | 92.1 |
| C | 113.9 | 122.9 | 133.0 | 120.4 | 115.7 | 98.5 | 116.8 | 92.3 |
| 2051: A | 66.7 | 71.9 | 125.0 | 113.1 | 170.2 | 144.8 | 189.4 | 148.1 |
| B | 88.7 | 94.8 | 144.5 | 130.7 | 152.2 | 129.6 | 162.9 | 129.7 |
| C | 126.3 | 135.9 | 180.1 | 163.0 | 135.2 | 125.1 | 142.6 | 112.9 |

* a : taux d'activité constant de 1978 ; b : taux d'activité du tableau 11 (2001).

** a : avec taux d'occupation des lits à 80% et taux d'activité de 1978.

b : 1. réduction de 9.5% de la consommation de journées d'hôpital par classe d'âges ; 2. taux d'utilisation des lits à 85%, ou baisse de 6% des besoins de lits ; à la dernière colonne s'ajoute : 3. taux d'activité (b) de la première colonne.

1. *Hospitalisation de courte durée*

Le tableau 20 mesure l'effet spécifique du vieillissement sur les soins de courte durée (a), en gardant constants les indices du tableau 19 et le taux d'occupation des lits (80%). L'évolution des besoins en journées d'hospitalisation dépend de celle du nombre d'habitants et de leur répartition par âge. Cette répartition est par contre seule responsable de l'évolution du nombre de lits par mille habitants et mesure donc l'impact spécifique du vieillissement. L'écart entre les trois scénarios est encore faible en l'an 2001, où l'augmentation des besoins par mille habitants est déjà sensible. Cinquante ans plus tard, apparaît l'effet à long terme du vieillissement, tant par le niveau atteint que par les écarts entre scénarios démographiques. La conséquence la plus manifeste du vieillissement figure en dernière colonne qui chiffre son coût : en 1980, mille adultes actifs fournissaient à l'État les ressources pour financer l'investissement et l'utilisation de 9.68 lits; en 2051, avec le scénario A à forte dénatalité et vieillissement prononcé, leur charge aura augmenté de 89%, passant à 18.34 lits.

Même le scénario C, qui pourtant nous garantit le remplacement des générations et 12 000 immigrants relativement jeunes par an, n'échappe pas à un vieillissement qui se paie d'une augmentation de 43% du coût que les soins hospitaliers de courte durée imposent à la population active, soit 13.97 lits en 2051. Cette augmentation est cependant de moitié moindre que celle du scénario A. L'augmentation est en effet multipliée, entre 2001 et 2051, par 5.1 dans le scénario A, par 3.6 en B et par 2.1 en C, toujours dans l'hypothèse de taux d'activité constants. C'est dire que l'État aura moins de peine à financer le maintien de ses services hospitaliers avec une population qui augmente légèrement plutôt que de décliner; la première, en effet, compte non seulement une proportion moindre de personnes âgées, qui sont des clients assidus des hôpitaux, mais aussi une proportion plus élevée d'adultes actifs, gagners de revenus imposables.

Mesurer l'effet spécifique du vieillissement sur les coûts ne signifie pas que ceux-ci seront nécessairement majorés dans la proportion donnée en a. de la dernière colonne. Les sous-colonnes b illustrent l'atténuation de la montée des besoins et des coûts qui peut résulter d'une amélioration de la productivité.³² Les coûts par adulte actif baissent même à moyen terme. Tout comme pour le régime des retraites, les défis à relever sont d'une part celui de la productivité, et d'autre part, celui de la solidarité entre grandes classes d'âges avec sa composante psychologique de l'acceptation de la charge d'entretien des 15% à 25% de personnes âgées. Le défi de la productivité pourrait bien dépasser les capacités d'un Québec vieillissant trop rapidement.

32. Voir note * du tableau 20. L'atténuation vaut certainement pour les coûts d'investissement, mais beaucoup moins pour les frais d'utilisation courante, puisque le nombre de journées d'hospitalisation n'est pas affecté lorsque le taux d'occupation des lits passe de 80% à 85%.

TABLEAU 21

Évolution du nombre de lits en C.H.S.P. par mille habitants et de leur coût réel par mille adultes actifs, selon trois scénarios démographiques et deux taux d'activités,
a) pour lits des seuls malades, b) pour l'ensemble des lits.

(en indices sur base 1980 = 100)

| ANNÉE ET SCÉNARIO | LITS PAR MILLE HABITANTS * | | LITS PAR MILLE ACTIFS | | | |
|-------------------|----------------------------|------------------|-----------------------|------------------|-----------------------------------|------------------|
| | a | b | TAUX D'ACTIVITÉ 1978 | | TAUX D'ACTIVITÉ ACCRU DES 2001 ** | |
| | | | a | b | a | b |
| 1980 | (N : 1.58 = 100) | (N : 2.44 = 100) | (N : 3.67 = 100) | (N : 5.68 = 100) | (N : 3.67 = 100) | (N : 5.68 = 100) |
| 2001: A | 155.1 | 100.4 | 149.6 | 96.6 | 138.4 | 89.4 |
| B | 153.2 | 99.2 | 151.0 | 97.5 | 140.1 | 90.5 |
| C | 146.9 | 95.1 | 148.5 | 95.9 | 137.9 | 89.1 |
| 2051: A | 345.0 | 223.4 | 380.9 | 264.1 | 353.7 | 228.5 |
| B | 283.6 | 183.6 | 304.4 | 196.7 | 284.5 | 183.8 |
| C | 223.4 | 144.7 | 236.8 | 153.0 | 219.9 | 142.1 |

* Sur base de la répartition par âge de la clientèle en 1977; voir tableau 19.

** Voir tableau 11.

2. Hospitalisation de longue durée

Comme l'a révélé le tableau 19, le vieillissement exerce un impact beaucoup plus net sur la demande de soins hospitaliers de longue durée que sur celle de soins de courte durée. Les centres hospitaliers de soins physiques prolongés (C.H.S.P.) abritent des milliers de personnes âgées mais valides qui n'ont pu trouver place dans les trop rares centres d'hébergement. Comme le coût de séjour en C.H.S.P. est double de celui en centre d'hébergement et que le milieu hospitalier ne convient évidemment pas à des personnes valides, le relogement de celles-ci s'impose. Les budgets d'investissement futurs des C.H.S.P. en seront allégés d'autant, à condition de ne pas privilégier les centres d'hébergement comme solution de rechange : à prix constant 1980, la construction d'une place coûte \$ 36 000 en C.S.H.P. et \$ 33 000 en centre d'hébergement.

En appliquant à la population de 1980 la répartition par âges des journées d'hospitalisation du tableau 19, nous obtenons un total de 3 686 600 journées, soit 576.6 par mille habitants, ou encore un total de 10 102 lits. Comme les C.H.S.P. disposaient en 1980 de 15 630 lits, on constate que 35.4% de ceux-ci sont occupés plutôt par des personnes âgées mais valides. Examinons maintenant une première option. Celle-ci ne tient compte que des 10 102 lits occupés par les malades ; elle « oublie » donc les 35.4% de lits pour personnes âgées valides et leur coût, pour ne considérer que l'effet spécifique du vieillissement sur les besoins en lits de soins prolongés et sur les coûts. Les résultats apparaissent dans les sous-colonnes a du tableau 21, au départ de 1.58 lit de vrais malades pour mille habitants en 1980 et d'un coût correspondant de 3.67 lits par mille adultes actifs.³³ À moyen terme, soit de 1980 à 2001, le coût réel par adulte actif pour le fonctionnement des C.H.S.P. augmente de moitié environ avec des taux d'activité maintenus à leur niveau de 1978 ; c'est deux fois et demie à trois fois plus que pour les soins de courte durée (tableau 20, colonne 4a), coefficient qui reste intact entre 2001 et 2051.³⁴ Dans cet intervalle de la première moitié du XIX^e siècle, le coût par adulte actif s'alourdit à nouveau, mais d'autant plus fortement qu'est accentué le processus de vieillissement : 154% au scénario A contre 50% de 1980 à 2001, soit trois fois plus ;³⁵ 102% au scénario B contre 51% de 1980 à 2001, soit seulement deux fois plus ; 59% au scénario C contre 49%, avec un maigre coefficient de 1.2.

L'explication se trouve dans la sur-consommation des personnes âgées et très âgées, laquelle est d'ailleurs beaucoup plus nette en soins prolongés qu'en

33. Cette option suppose donc que, de 1980 à 2051, les C.H.S.P. réserveront un nombre constant de 15 630-10 102, soit 5 528 lits pour les personnes âgées valides.

34. À titre d'exemple, scénario A, tableau 20, colonne 4a, 2051/2001 : $(189.4 - 116.2)/116.2 = +63\%$; tableau 21, colonne 2a : $(380.9 - 149.6)/149.6 = +154.6\%$; $154.6/63 = 2.45$.

35. À titre d'exemple, au tableau 21, colonne 2a, l'indice 149.6 donne 49.6% de hausse entre 1980 et 2001 ; de 2001 à 2051, la hausse vaut 154.6% (voir note 34) ; $154.6/49.6 = 3.12$.

TABLEAU 22

Évolution du nombre de places en C.A.H. par mille habitants et de leur coût réel par mille adultes actifs, selon trois scénarios démographiques, deux taux d'activités, a) avec récupération des places d'hôpital, b) selon la norme de 4.2 lits par cent personnes âgées et la structure d'âges de 1980.
(en indices sur base 1980 = 100)

| ANNÉE ET SCÉNARIO | PLACES PAR MILLE ACTIFS | | | | | |
|------------------------------|-----------------------------|-------|------------------|-------------------------|-------|------------------|
| | PLACES POUR MILLE HABITANTS | | | PLACES PAR MILLE ACTIFS | | |
| | a | b | (N : 3.83 = 100) | a | b | (N : 8.91 = 100) |
| 1980 | | | | | | |
| 1980 : places requises | 127.4 | 106.3 | | | | |
| 2001 : A | 211.5 | 181.2 | | 203.6 | 174.5 | 188.7 |
| B | 206.9 | 176.4 | | 203.3 | 173.3 | 188.4 |
| C | 196.6 | 168.3 | | 198.6 | 170.0 | 184.3 |
| 2051 : A | 451.1 | 435.7 | | 497.4 | 480.4 | 461.8 |
| B | 370.1 | 352.2 | | 396.8 | 377.7 | 371.0 |
| C | 288.7 | 272.2 | | 305.0 | 287.6 | 283.4 |
| | | | | | | 161.7 |
| | | | | | | 160.7 |
| | | | | | | 157.7 |
| | | | | | | 448.0 |
| | | | | | | 353.1 |
| | | | | | | 267.2 |

soins de courte durée. (Tableau 19.) Or, comme l'illustre le tableau 13, le rapport personnes âgées/adultes augmente très vite lorsque se prolonge la dénatalité, source de vieillissement, particulièrement au scénario A. En résumé, si ce dernier devait se réaliser, le coût par adulte actif ne serait pas loin de quadrupler (indice 381) d'ici 2051 et le relèvement des taux d'activité des adultes ne pourrait qu'atténuer faiblement cette poussée (indice 354). Telle est la conclusion de notre option a.

La réalité sera cependant plus conforme à une seconde option. Celle-ci part de l'ensemble des lits occupés, soit 2.44 par mille habitants avec un coût réel de 5.68 lits par mille adultes actifs, et elle remplit les sous-colonnes b du tableau 21. Cette option est plus réaliste dans la mesure où des raisons financières amèneront certainement le Ministère à reloger ailleurs les personnes valides au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de vrais malades. Le budget de fonctionnement des C.H.S.P. et la charge correspondante par adulte actif connaîtront de ce fait un répit pendant près de vingt ans avant de croître. Il reste que, même dans le cas de taux d'activité accrus, et malgré le répit accordé jusqu'à la fin du siècle, le vieillissement alourdira sensiblement à long terme la charge qu'imposeront des hôpitaux de soins prolongés : en l'an 2051, selon la dernière colonne du tableau 21, elle aura plus que doublé par contribuable dans le scénario A, presque doublé dans le scénario B, tout en augmentant encore de 42% en C.³⁶

c) *L'hébergement des personnes âgées*

Le Québec manque de centres où héberger les personnes âgées qui ne veulent ou ne peuvent pas continuer à vivre à leur domicile, et qui forment environ 35% de la clientèle en hôpitaux de soins prolongés et 20% en hôpitaux psychiatriques, sans compter celles qui attendent désespérément à domicile une place qui ne vient pas. On peut les évaluer à 7 500 en 1980, qui viennent s'ajouter aux 23 700³⁷ qui vivent en centre d'accueil et d'hébergement (C.A.H.). Avec 24 500 places disponibles (CÔTÉ, 1982 : 49), le déficit est de 6 700 places en 1980, pour un total requis de 31 200 places.

Une première option mesure alors les besoins d'hébergement en *complémentarité* avec la deuxième option pour les soins hospitaliers prolongés. Comme cette dernière récupère tous les lits d'hôpital, l'hébergement prend en charge les lits perdus dans les C.H.S.P. et hôpitaux psychiatriques. Les résultats apparaissent dans les sous-colonnes a du tableau 22. Pour 1980, les 3.83 places par mille habitants correspondent aux 24 500 places disponibles ; le nombre de places requises serait de 4.88.

36. Ici comme pour les autres dépenses gouvernementales, le raisonnement suppose que l'évolution des coûts est proportionnelle à celle de la clientèle, ce qui simplifie un peu la réalité.

37. Exactement 23 667, selon CÔTÉ, 1982 : 45. Des 7 500, environ 5 500 sont en C.H.S.P. et 2 000 en hôpitaux psychiatriques.

La lecture des sous-colonnes a doit se faire en complément de celle des sous-colonnes b du tableau 21. La rationalisation de l'utilisation des hôpitaux déplace le problème vers les centres d'hébergement. Certes ces derniers fonctionnent à un coût par client inférieur de 50%. Cependant le déficit initial de places en 1980 provoque un doublement de la charge par adulte dès la fin du siècle ; en l'an 2051, cette charge aura été multipliée par cinq dans le scénario A, par quatre dans le scénario B et par trois dans le scénario C. Une fois encore, le relèvement des taux d'activité n'apporte qu'un allègement dérisoire.

La conclusion s'impose à l'évidence : la première option entraînerait des coûts exorbitants. Si le Québec peut se payer 4.88 places en centre d'hébergement par mille habitants avec la structure d'âge de 1980, ce qui implique déjà de créer 6 700 places supplémentaires, il lui sera très difficile, vu le vieillissement accéléré de sa population, de disposer de 8 places dès la fin du siècle et, surtout, de 11 à 17 places en 2051.³⁸ Ceci m'amène à présenter une seconde option, basée sur une norme de besoins. Le Ministère des affaires sociales envisage une double norme de 1.2 place pour cent personnes âgées de soixante-cinq à soixante-quatorze ans et de 9.8 places au-delà de soixante-quinze ans. L'application de cette double norme jusqu'au XXI^e siècle entraînerait une grave pénurie de places à cause du poids accru des personnes âgées de quatre-vingts ans et plus (voir le tableau 4), dont les besoins sont nettement plus grands. La norme 1.2/9.8 donne, pour 1980, 23 340 places, auxquelles s'ajoutent 2 660 réservées aux adultes, pour un total de 26 000 environ. En répartissant les places selon une pondération plus raffinée,³⁹ on obtient les sous-colonnes b du tableau 22.

Le recours à la norme pondérée ralentit l'augmentation des « besoins » et des coûts par actif à moyen terme, mais il aboutit à long terme à peu près à la même surcharge que l'option a. Notons qu'en appliquant la norme 1.2/9.8, envisagée par le Ministère, la sous-colonne 2a donnerait en 2051 des indices réduits de seulement 16%. Quelle que soit la norme choisie, on ne peut échapper à la conclusion suivante : puisque les centres d'hébergement, contrairement aux hôpitaux, sont réservés presque exclusivement aux personnes âgées, leur budget de fonctionnement subit très directement l'effet du vieillissement de la population.

Cette conclusion en appelle une autre, d'ordre pratique, qui vaut pour l'ensemble des services dont la clientèle vieillit rapidement : le Québec n'a d'autre choix que de rompre avec des pratiques trop coûteuses, qui ne sont

38. En effet, même si la productivité par actif double d'ici à 2051, le nombre d'actifs aura baissé de 5.2% dans le scénario B et de 28.2% dans le scénario A.

| 39. Âge | 18-54 | 55-64 | 65-69 | 70-74 | 75-79 | 80 et plus |
|-------------------|-------|-------|-------|-------|-------|------------|
| Pondération . . | 0.03 | 0.29 | 0.9 | 1.6 | 4.5 | 15.6 |

Pour 1980, cette pondération donne un total de 26 016 places, soit 4.07 par mille habitants, pour un indice de 106.3.

d'ailleurs pas nécessairement les mieux adaptées aux besoins réels. C'est le cas des centres d'hébergement. Le Ministère des affaires sociales envisage une extension des services médico-sociaux au domicile des personnes âgées, mais ceux-ci devront prendre tôt ou tard la relève des centres d'hébergement, qui ne garderont que des personnes peu autonomes. Une étude récente révèle à ce propos que 46% des pensionnaires de centres d'hébergement et 14% des résidents d'hôpitaux de soins prolongés pourraient être pris en charge sans vivre en institution. (SICOTTE, 1982: 19.)⁴⁰

d) L'éducation

La dénatalité et le vieillissement consécutif affectent très négativement les charges de l'État et des contribuables. Le secteur de l'éducation offre heureusement quelque compensation par la baisse de la clientèle scolaire et, dès lors, de l'effectif des professeurs. Encore ne faudra-t-il pas tirer de cette compensation financière des conclusions trop optimistes sur le plan économique, social et culturel — d'autant plus qu'elle risque d'être plus faible que prévu, les dépenses courantes n'évoluant pas nécessairement en proportion des effectifs.⁴¹

La clientèle scolaire évolue en fonction des effectifs de la population d'âges scolaires et des taux de scolarisation. La répercussion de la baisse des naissances est très directe, mais s'échelonne dans le temps selon les paliers scolaires. La projection de la clientèle scolaire jusqu'en 2051 est faite avec deux jeux de taux de scolarisation par niveau d'enseignement et par âge. Le premier conserve constants les niveaux de 1980-1981; le second fait croître le taux global du niveau collégial de 44.2% en 1980-1981 à 53.2% en 1991-1992 (DUFOUR, 1981) et celui du niveau universitaire jusqu'en 2001 à mi-chemin entre ceux de l'Ontario et des États-Unis. (LESPÉRANCE, 1981.)

L'évolution du coût par adulte actif est calculée en affectant les effectifs étudiants par niveau d'un coefficient en fonction des coûts prévalant en 1979-1980.⁴² Les résultats apparaissent au tableau 23. La confrontation des colonnes 1 et 2 montre l'ampleur de la perte d'importance relative de la population scolaire dans l'ensemble de la population, perte qui augmente avec la dénatalité et le vieillissement.⁴³ La baisse du coût par adulte dépend cependant de la perte

40. Les services à domicile devront cependant être mieux adaptés aux besoins des personnes âgées; voir: BÉLAND, 1983.

41. De 1972-1973 à 1976-1977, au niveau pré-collégial, elles ont monté d'un tiers environ en dollars constants malgré une baisse de 13% du nombre d'étudiants.

| 42. NIVEAU | Maternelle | Primaire | Secondaire | Collège | Université |
|-----------------------|------------|----------|------------|---------|------------|
| COÛT PAR ÉLÈVE (\$) | 1 775 | 2 426 | 3 605 | 3 917 | 7 631 |
| Coefficient | 1 | 1.37 | 2.03 | 2.21 | 4.30 |

43. Ainsi, à taux scolaires constants, au scénario A en 2051, la population est réduite à 73.6% de son niveau de 1980, mais la population scolaire n'est plus qu'à 42.6% ou 45.9%. $42.6/73.6 = 57.9\%$ ou perte relative de 42.1%. La perte relative est de 37% en B et 26.2% en C.

TABLEAU 23
*Évolution de la clientèle scolaire et du coût réel par adulte actif, selon trois scénarios démographiques
 et trois combinaisons de taux de scolarisation et d'activité.*
 (en indices sur la base 1980 = 100)

| ANNÉE ET SCÉNARIO | POPULATION GLOBALE 1 | CLIENTÈLE SCOLAIRE* | | COÛT PAR ADULTE ACTIF** | | | | | |
|-------------------|----------------------------|------------------------|-------|-------------------------|--------|-------|--------|--------|--------|
| | | a | b | a | b | c | \$ | Indice | |
| | | | | \$ | Indice | \$ | Indice | \$ | Indice |
| 1980..... | 100 | (N : 1 569 827 = 100) | | (N : 2 041 = 100) | | | | | |
| 2001: A | 106.1 | 83.6 | 90.2 | 1 504 | 73.7 | 1 733 | 84.9 | 1 870 | 91.6 |
| B | 109.1 | 90.6 | 97.3 | 1 594 | 78.1 | 1 821 | 89.2 | 1 964 | 96.2 |
| C | 115.1 | 102.5 | 109.5 | 1 725 | 84.5 | 1 823 | 89.3 | 1 964 | 96.2 |
| 2051: A | 73.6 | 42.6 | 45.9 | 1 266 | 62.0 | 1 351 | 66.6 | 1 464 | 71.7 |
| B | 95.1 | 59.9 | 64.7 | 1 355 | 66.4 | 1 468 | 71.7 | 1 570 | 76.9 |
| C | 133.4 | 98.4 | 105.7 | 1 539 | 75.4 | 1 643 | 80.5 | 1 768 | 86.6 |

* a : taux de scolarisation constants 1981-1982; b : taux accrus (voir texte).

** En dollars constants 1980. Les coûts en dollars sont arrondis, mais les indices correspondent aux coûts précis.

a : taux de scolarisation 1981-1982 et d'activité 1978 constants;

b : taux de scolarisation accrus, taux d'activité accrus dès 2001 (tableau 11);

c : taux de scolarisation accrus, taux d'activité 1978 constants.

relative de la population scolaire par rapport à la population active, et des changements de répartition entre niveaux scolaires. À long terme, en 2051, on constate que, contrairement au cas des soins de santé et des pensions, le coût par actif est moins élevé au scénario A qu'en B et C. C'est ici que l'« avantage » du scénario à forte dénatalité risque d'induire une erreur d'interprétation. Les dépenses en faveur des personnes âgées sont des dépenses de consommation, tandis que celles qui visent l'éducation de la jeunesse sont un investissement. Qui oserait prétendre qu'entre trois chefs d'entreprise, celui qui investit le moins aura le meilleur niveau de vie ?

Remarquons par ailleurs que la diminution relative du coût par actif, pour spectaculaire qu'elle paraisse, de 25% à 38% dans la meilleure des hypothèses (colonne 3), reste très modeste au regard des hausses survenant dans les cotisations de pension, les coûts médicaux et les coûts d'hébergement des personnes âgées (tableaux 16 à 22).

Des trois combinaisons de taux de scolarité et d'activité, c'est la deuxième (b) qui est la plus probable ; elle ne réduit le coût par actif que d'un tiers au scénario A, de 28% en B et d'à peine 20% en C.

L'évolution des coûts par adulte actif n'est pas la seule conséquence de la baisse de la clientèle scolaire. Mentionnons les répercussions sur l'emploi des enseignants, qui baissera d'ici 2001 de 11.5% dans le scénario A, et de 3.8% en B, mais augmentera de 8.9% en C. (ST-GERMAIN, 1982 : 81.)⁴⁴

e) *Bilan chiffré*

On a évalué l'impact du vieillissement sur les principaux services offerts par l'État aux citoyens, soit éducation, soins de santé (sauf en hôpital psychiatrique), hébergement et sécurité du revenu des personnes âgées. Il en existe d'autres, tels que l'aide sociale, les allocations familiales et de maternité, l'aide au logement, dont les montants financiers restent cependant peu importants.⁴⁵ Oublions-les et laissons-nous tenter par un tableau-synthèse des coûts par adulte actif résultant des principaux services étudiés. Précisons d'abord les coûts par unité de service pour 1980. Journée dans un hôpital de courte durée : \$ 200 ; dans un hôpital de longue durée : \$ 73.50 ; dans un centre d'accueil ou d'hébergement : \$ 35.⁴⁶ Dépense par étudiant d'institution maternelle : \$1 774 ;

44. Ici comme dans les autres secteurs du budget de l'État, les réductions de dépenses intervenues depuis 1980 abaissent le niveau de départ, mais n'affectent pas l'évolution des indices.

45. Par exemple, en 2051, les allocations familiales, à prestations constantes, coûteront par adulte de \$ 29 à \$ 56 l'an selon les scénarios A à C, à taux d'activité constant : à taux accru, de \$ 27 à \$ 52.

46. Moyenne des années 1979-1980 et 1980-1981 ; renseignements obtenus auprès du Ministère des affaires sociales.

TABLEAU 24

*Évolution du coût, par adulte actif, de cinq services publics, selon trois scénarios démographiques et deux niveaux de taux d'activité et de productivité. **
(en dollars 1980)

| SERVICE PUBLIC | 1980 | 2001 | | 2051 | | | | | |
|---------------------------|-------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| | | B ** | | A | | B | | C | |
| | | a | b | a | b | a | b | a | b |
| I. Pension*** | 769 | 1 074 | 1 335 | 2 331 | 2 853 | 1 918 | 2 362 | 1 528 | 1 914 |
| II. Hôpital-courte durée | 568 | 668 | 523 | 1 065 | 841 | 925 | 737 | 810 | 641 |
| III. Hôpital-longue durée | 152 | 149 | 138 | 402 | 348 | 300 | 280 | 233 | 217 |
| IV. Hébergement | 114 | 231 | 183 | 566 | 508 | 452 | 402 | 347 | 304 |
| V. Enseignement | 2 041 | 1 594 | 3 717 | 1 266 | 2 755 | 1 355 | 2 996 | 1 539 | 3 353 |
| TOTAL | 3 645 | 3 716 | 5 896 | 5 630 | 7 305 | 4 950 | 6 777 | 4 451 | 6 429 |
| INDICE | (100) | (101.9) | (161.8) | (154.5) | (200.4) | (135.8) | (185.9) | (122.1) | (176.4) |

* a : situation 1978-1980 constante (tableaux 16; 20, col. 4a; 21, col. 2b; 22, col. 2a; 23, col. 3.)

b : taux d'activité et de scolarité accrues, productivité hospitalière accrue, normes d'hébergement plus sévères (tableau 17, col. 2 et 3 combinées; 20, col. 4b; 21, col. 3b; 22, col. 3b; 23, col. 4).

** Les écarts entre scénarios étant faibles, seul le scénario médian est présenté.

*** Le montant de \$769 pour 1980 correspond assez bien à la charge par actif. La pension de sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti ont coûté environ \$1 877 millions, soit \$683 par actif, prélevés sur les ressources courantes du gouvernement fédéral; des \$204 par actif au titre des versements de la R.R.Q. en rentes de retraite, rentes au conjoint survivant et prestations de décès dans le cadre d'un régime mixte, supposons que la moitié soit financée par répartition, donc à charge des actifs de l'année courante : nous obtenons un total de \$785, proche des \$769 du tableau en 1980.

d'institution primaire : \$ 2 426; d'institution secondaire : \$ 3 606; d'institution collégiale : \$ 3 917; d'institution universitaire : \$ 7 631.⁴⁷

Le tableau 24 présente deux hypothèses. La première (a) suppose que resteront constants les taux d'activité de la population adulte et les taux de scolarité, que les hôpitaux de soins prolongés récupéreront tous leurs lits pour les malades, avec relogement des personnes âgées valides dans les centres d'hébergement et que le niveau des pensions atteint 20% du revenu des adultes actifs. C'est en quelque sorte l'hypothèse du *ceteris paribus*. La deuxième (b) est celle du « progrès », avec taux d'activité et de scolarité accrus, rationalisation des normes de consommation en hôpital et centre d'hébergement et relèvement du niveau de pension à 25%.⁴⁸

À la simple lecture directe des chiffres, l'hypothèse a, qui maintient les paramètres et normes de 1978-1980, offre une perspective moins décourageante que celle des tableaux 16 à 22, car la réduction du coût de l'enseignement par contribuable apporte une compensation qui est presque totale en 2001 et non négligeable en 2051. Même ainsi, la prolongation de la dénatalité alourdira le fardeau de 55% au scénario A, de 36% au scénario B et de 22% au scénario C qui assure pourtant l'équilibre démographique.

Devant ces constatations, on est tenté de chercher le salut du côté de l'hypothèse b, qui assure le « progrès » en augmentant le nombre des gagners de revenus et en rationalisant l'utilisation des hôpitaux. Effectivement, cette option permet de ralentir la croissance des coûts aux postes II à IV, mais elle l'accélère par contre aux postes I et V, de sorte que le coût total par adulte actif y augmente plus que dans l'hypothèse a. On pourrait rétorquer qu'avec une productivité qui doublerait entre 1980 et 2051, la capacité de payer de la population active doublerait aussi, ce qui réglerait le problème. En fait, il n'en est rien, pour deux raisons : d'une part, les contribuables de l'an 2051 auront oublié 1980 et trouveront très lourds les pourcentages prélevés sur leurs revenus en faveur des populations dépendantes; d'autre part, en admettant une productivité en constante progression sur longue période, la qualité des prestations s'améliorera et entraînera sans doute leur coût à la hausse.

L'interprétation doit d'ailleurs se faire aussi à un second niveau. On peut sans grande difficulté inventer des hypothèses moins déprimantes, mais le problème fondamental ne porte pas sur la précision intrinsèque des chiffres du tableau 24 ni sur le modèle simplifié qui le sous-tend. L'application des modèles sophistiqués aux événements passés montrerait leur faible capacité à fabriquer et à interpréter l'histoire. Celle-ci n'est pas le produit de quelques cerveaux de calibre « prix Nobel » et, dans son « irrationalité », elle leur tire sa révérence. Au

47. Rapport des activités du Ministère de l'éducation du Québec 1982-1983 (à paraître) et BABIN, 1982-1983; coûts de l'année scolaire 1979-1980, arrondis au dollar.

48. Conformément à la norme acceptée mais non encore atteinte.

nom de possibles simulations chiffrées, nous ne pouvons écrire l'histoire future de notre Occident vieillissant. Quelques certitudes cependant : ce vieillissement n'est pas passager et entraînera une hausse importante des coûts. Comment y réagira notre société ? La réponse n'est pas à chercher dans les modèles, mais la réflexion doit se nourrir des leçons de l'histoire et porter primordialement sur les relations pouvant exister entre le vieillissement démographique et le vieillissement sociétal ; d'où les quelques réflexions qui suivent, en guise de conclusion.

*

* *

Si la dénatalité n'était qu'un phénomène purement démographique, on pourrait peut-être y mettre fin ou en circonscrire les conséquences par des mesures ponctuelles. En fait, les phénomènes démographiques n'ont guère d'ensoi et leur signification ne s'épuise pas dans l'examen des relations fonctionnelles avec d'autres variables quantifiées. Encore moins peuvent-ils être rendus responsables des problèmes de société, tant lorsque la fécondité est élevée que lorsqu'elle n'assure pas le remplacement des générations.

En mesurant à travers les flux de vie et de mort la vitalité globale des sociétés, la démographie exprime en chiffres le contenu culturel de leur instinct de survie collective, c'est-à-dire de leur raison d'être. Elle mesure des phénomènes révélateurs d'un état de civilisation et de sa mouvance. Ainsi, le mouvement long de baisse de la mortalité était autant l'expression d'une philosophie du progrès par la domestication des forces de la nature que le résultat fonctionnel de l'application de techniques médicales et économiques. À son tour, la baisse subséquente de la fécondité n'est pas qu'une adaptation fonctionnelle à la mortalité déclinante, opérée à travers une démarche rationnelle fondée sur la conquête par l'individu du pouvoir de créer la vie ou de la refuser à sa convenance. Elle exprime au moins autant une mentalité : le recours routinier aux techniques de maîtrise de la création de vies nouvelles tend à banaliser l'acte créateur, ou son refus, au nom d'un calcul froidement rationnel et utilitaire qui tend à « nous prouver qu'il n'existe en principe aucune puissance mystérieuse et imprévisible qui interfère dans le cours de la vie » (M. WEBER, 1959 : 78). Une des valeurs cardinales de « progrès social » des sociétés riches consiste en outre à réduire les risques à zéro en réglementant minutieusement chaque secteur de la vie sociale et même individuelle, de manière à nous protéger chacun contre soi et contre tous, groupe contre groupe, dans une savante stratégie de gestion bureaucratique des « rapports de force ». Tel est le paradoxe de nos sociétés industrielles riches : leur technologie leur assure un contrôle impressionnant sur la création de la vie et l'échéance de la mort, et pourtant leur culture développe des inhibitions puissantes devant la vie et la mort. Créer la vie, affronter la mort, deux risques polaires aux extrémités des

consciences individuelles et collectives, branchées culturellement sur l'instantané médian, assouvi sans risque.

Au plan individuel, ce type de progrès ne favorise pas la fonction de reproduction humaine. La création de la vie est calculée et réfléchie dans la logique des « coûts alternatifs » : que de privations de satisfactions immédiates entraîne la venue d'un deuxième ou d'un troisième enfant, avec en outre des risques et des coûts à long terme, irréversibles. Engager pour dix-huit à vingt longues années ses énergies mentales et financières à la création d'un nouvel être humain exige de l'individu une sorte d'extraversion et la conscience d'appartenance à une communauté — familiale, lignagère, ethnique, nationale — qui se survit dans le temps, par-delà l'individu. La polarisation de cette survivance, indispensable à l'investissement sur le futur, ne peut s'appuyer sur la seule contemplation narcissique du moi — qui privilégie l'instantané de l'image unique — et doit s'enraciner d'abord dans l'identification, au moins implicite, à une culture, c'est-à-dire à une histoire.

Les démographes sont nombreux à constater que la fécondité se met à baisser partout dans l'Occident industriel vers 1962-1964, lorsqu'entrent dans la vingtaine les générations dont les souvenirs ne reculent pas jusqu'à la dernière guerre. Les générations de la « nouvelle vague » (CHESNAIS, 1979 : 32) sont comme coupées de la continuité passée parce qu'elles n'ont pas vécu la transition de la guerre et baignent d'emblée dans le grand commencement de l'ère nouvelle qui leur offre le pain blanc sans la moindre allusion au pain gris. « L'héritage n'a plus grand intérêt, au sens étroit de l'antique patrimoine, quand le P.N.B. double en douze ou treize ans » (CHAUNU, 1975 : 92), c'est-à-dire avec une facilité et une vitesse telles qu'à son tour le futur, télescopé, n'est plus distancé du présent par l'enchaînement de la non-consommation, de l'épargne, de l'investissement et du risque d'échec. Les générations d'après-guerre, à qui l'histoire n'a pas ou guère été enseignée, vivent l'*inversion* « *buy now, pay later* », comme normale, alors qu'elle signifie une révolution culturelle faussement tranquille par rapport à l'éthique et à la praxis du progrès, léguées par la culture bourgeoise de la Révolution industrielle. La dérive culturelle de la société de consommation de masse, aggravée par le choc inattendu d'une crise économique plus structurelle que conjoncturelle, est peut-être moins prononcée que ne veut bien nous la dépeindre Chaunu. Trente petites années d'histoire auraient-elles pu consommer le divorce du présent d'avec des siècles d'un passé riche en accumulations culturelles... ?

La dénatalité prolongée est une chose... mortelle. L'arrêt de la croissance démographique en est une autre... indispensable à terme, dans un monde fini. Le temps est-il venu d'arrêter de croître ? Il n'est pas évident qu'une population jouissant d'un niveau de vie élevé doive continuer d'augmenter sous prétexte d'une densité faible d'occupation du terrain et sous peine d'être condamnée à la décadence. Le débat sur l'optimum de peuplement n'est pas près d'être tranché.

Par contre, puisqu'une croissance indéfinie est impensable dans un environnement limité, tôt ou tard faudra-t-il s'accommoder du second facteur du dilemme : croître ou vieillir. S'en accommoder signifie-t-il se résigner à la fatalité d'une décadence ?

Au moment où s'essouffle le mythe du progrès par la croissance, à travers une dérive culturelle, une civilisation occidentale de la qualité de la vie, partant de l'acquis de la couverture des besoins primaires, peut encore investir dans l'épanouissement des potentialités humaines qui ont été négligées à l'époque de la primauté de la croissance. Le défi qui confronte le mouvement d'émancipation des femmes, par exemple, est d'échapper à la tentation de facilité de conquérir la moitié du pouvoir, et d'en profiter, à l'intérieur d'une société qu'elles renonceraient alors à faire évoluer selon les voies d'une culture plus totalement humaine. La place qui est faite aux enfants et l'attention qui est portée à l'éveil de leurs potentialités peuvent aussi servir de test de vitalité d'une société, mieux que ne s'y prêtent certains indices démographiques. Si la valeur est fonction de la rareté et de l'utilité, les jeunes, qui ne pourront guère qu'assumer difficilement la relève des générations plus âgées, sont l'atout le plus précieux pour la survivance et l'évolution de notre société. Une société de type démocratique peut allier un certain vieillissement de la population avec des structures flexibles qui n'enferment pas ses jeunes dans un dédale d'antichambres où s'étioleraient leur fraîcheur créative et leurs projets de progrès. Une société à classe dominante avec statut conféré peut être démographiquement jeune et souffrir de sclérose sociale, avec notamment peu de mobilité verticale, au départ de faibles investissements dans l'éducation. Le danger réside beaucoup plus du côté du vieillissement des institutions que du côté de l'élévation de l'âge moyen de la population.

La question surgit : y a-t-il un type de culture qui favorise le vieillissement social ? Si oui, prédispose-t-il au vieillissement démographique et engendre-t-il un processus cumulatif, faisant à son tour obstacle à l'adaptation du système social au vieillissement démographique ? La réponse est affirmative : il existe un « ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées » que SAUVY a dénommé *l'esprit malthusien*. (1959, II : chap. 9.) Corporatisme, protectionnisme, résistance au progrès technique, sécurité sans risques, limitation de la production pour garantir les marges bénéficiaires, ententes limitant la concurrence en sont quelques-uns des nombreux traits, qui concernent autant l'économie et la politique que la démographie. L'esprit malthusien s'incarne particulièrement bien dans les classes moyennes bureaucratiques, dont la seule innovation est d'avoir usurpé les stratégies des syndicats ouvriers pour le renforcement de leurs privilèges corporatifs.

On pourrait épiloguer longuement sur le contexte et les incidences culturels du vieillissement de la population. L'extraordinaire synchronie de ce phénomène dans l'ensemble des pays industriels à partir de l'avènement à l'âge adulte des

générations de l'après-guerre en fait un événement significatif et révélateur de l'évolution des manières de penser, de sentir et d'agir qui font une culture. S'il est évident qu'une population ne peut croître en nombre indéfiniment et qu'elle doit donc, tôt au tard, s'arrêter et dès lors vieillir, le choix du moment où est atteint le niveau d'alerte ne dépend pas de critères objectifs indiscutables et est alors affaire de culture. Une des caractéristiques de l'esprit malthusien est de diagnostiquer continuellement cette cote. Y succomber signifierait s'engager trop tôt dans le vieillissement, parce que nous préférons éviter d'affronter les risques de la croissance avec ses distorsions, ses déséquilibres et souffrances qui forcent à l'adaptation et au progrès. Or ce vieillissement prématuré ne nous en préserve pas ; au contraire, il place une population devant des défis majeurs, dont l'un est de pouvoir donner raison à Lord Beveridge, qui s'encourageait à propos de son Angleterre durant la deuxième guerre mondiale, à la pensée qu'« un peuple âgé peut essayer de n'avoir pas l'esprit vieux » (cité par SAUVY, 1959, II, 153).

Peut-on essayer, et surtout réussir, à relever des défis plus lourds que ceux que l'on a préféré écarter ou ne pas voir pour mieux jouir de la vie présente ? Toute la question est là, et cela d'autant plus que ces défis n'apparaissent pas clairement parce qu'ils sont lointains et qu'on a du mal à imaginer quelle sociologie faire d'un Québec avec une structure démographique voisine de celle des scénarios A ou B au milieu du siècle prochain. Chose certaine, cette imagination ne sera pas stimulée par l'approche myope d'une certaine gérontologie sociale, fixée sur l'observation des personnes âgées. Une société vieillie se réfléchira mieux à travers ses jeunes et ses adultes qu'à travers ses vieillards.

André LUX

*Département de sociologie,
Université Laval.*

BIBLIOGRAPHIE

- BABIN, J., *Les facteurs démographiques et l'évolution des dépenses pour l'enseignement primaire et secondaire de 1979 à 2001*, Québec, Ministère de l'éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1981, 8p., (inédit).
- BÉLAND, F., *L'évaluation de la politique des services à domicile du Ministère des affaires sociales*, Québec, Ministère des affaires sociales, avril 1980, 43p.
- BOULANGER, P.M., « Les conséquences sociologiques du vieillissement et de la décroissance démographique », *Wallonie*, VI, 5, 1979 : 547-559.
- Bureau de la statistique du Québec, *Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec*, Québec, 1976. (« Analyse et prévision démographique », 4.)

- Bureau de la statistique du Québec, *Tendances passées et perspectives d'évolution de la mortalité au Québec*, Québec, 4^e trimestre 1976. (« Analyse et prévision démographique », 6.)
- CALDWELL, G., « La baisse de la fécondité au Québec à la lumière de la sociologie québécoise », *Recherches sociographiques*, XVII, 1, 1976 : 7-22.
- CHARBONNEAU, H., *Vie et mort de nos ancêtres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975, 267p.
- CHASTEEN, E., *The Case for Compulsory Birth Control*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1974.
- CHAUNU, P., *Le refus de la vie*, Paris, Calmann-Lévy, 1975, 336p.
- CHAUNU, P., *La mémoire et le sacré*, Paris, Calmann-Lévy, 1978.
- CHAUNU, P., G.-F. DUMONT, J. LEGRAND et A. SAUVY, *La France ridée*, Paris, Livre de poche, 1979.
- CHESNAIS, J.-C., *La démographie de la France. Situation et perspectives*, Paris, Commissariat fédéral du Plan, 1979, 122p.
- CHESNAIS, J.-C., *Les enseignements de l'histoire sur le vieillissement démographique*, Manille, Congrès international de la population, de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, 1981 : 255-269.
- Commission d'enquête sur l'accroissement de la population et l'avenir des États-Unis, *La population et l'avenir des États-Unis*, New York, The Population Council, 1973, 346p.
- CÔTÉ, Ch., G. DURAND et R. RÉMILLARD, *Les incidences socio-sanitaires de l'évolution prévisible de la démographie québécoise*, Québec, Ministère des affaires sociales, 1982, 142p., (document de travail).
- DENIEL, R. et L. HENRY, « La population d'un village du Nord de la France, Sainghin-en-Mélantois, de 1665 à 1851 », *Population*, 20, 4, 7-8/1965.
- DESCHÈNES, J.-P. et al. (éds), *Les régimes de retraite au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, 228p.
- DESROSIERS, D., J. GREGORY et V. PICHÉ, « La migration au Québec : synthèse et bilan bibliographique », Québec, Ministère de l'immigration, 1978. (« Études et documents », 2.)
- DUFOUR, D., *Perspectives de clientèles scolaires pour le Québec et ses régions administratives scolaires, 1981 à 2001, selon l'âge, le sexe et le niveau d'enseignement*, Ministère de l'éducation du Québec, Direction des études économiques et démographiques, document 156, 1981.
- EHRlich, P., *La bombe P*, Paris, Fayard, 1972.
- GAUTHIER, H., *Effets économiques du ralentissement de la croissance de la population au Québec*, Québec, O.P.D.Q., 1980, 187p.
- GAUTHIER, H., *Quelques incidences économiques de l'évolution démographique*, Québec, O.P.D.Q., 1982, 31p., (inédit).
- GORDON, T.J. et M. ANDERSON, *Life-Extending Technologies : a Technology Assessment*, New York, Pergamon Press, 1979, 254p.
- GRATTON-MARCIL, N., « Le recours spectaculaire à la stérilisation au Québec de 1970 à 1979 », *Cahiers québécois de démographie*, X, 2, août 1981 : 189-210.
- HENRIPIN, J., *La population canadienne au début du XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1954.
- HENRIPIN, J., *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1968, 425p.

- HENRIPIN, J. *et al.*, *Les enfants qu'on n'a plus au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, 410p.
- HENRIPIN, J. et R. LACHAPPELLE, *La situation démolinguistique au Canada*, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980, 391p.
- LAPIERRE-ADAMCYK, E., « Les aspirations des Québécois en matière de fécondité », *Cahiers québécois de démographie*, X, 2, août 1981 : 173-188.
- LORIAUX, M., « Une politique démographique pour la Wallonie est-elle encore possible ? », *Wallonie*, VI, 1, 1979 : 1-41.
- LUX, A., « Les enfants qu'on n'a plus au Québec », *Recherches sociographiques*, XXII, 3, 1981 : 391-397.
- MAHEU, R., *La loi 101 et l'émigration vers les autres provinces canadiennes*, Communication au 51^e Congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières, 27 mai 1983.
- MCDONALD, L., *Changing Population and the Impact on Government Age-Specific Expenditures*, Ottawa, Conseil du Trésor, 1978.
- MCDONALD, L. et E.B. CARTY, *Effets des changements de population prévus sur les dépenses gouvernementales*, Ottawa, Groupe d'étude sur la politique de revenu de retraite, 1979, 35p. (*Le système du revenu de retraite au Canada*, annexe 5.)
- Office de planification et de développement du Québec, *La démographie québécoise : passé, présent, perspectives*, Québec, 1982, (inédit).
- PEYREFITTE, A., *Le mal français*, Paris, Plon, 1976, 502p.
- QUESTIAUX, N., *Le vieillissement de la population*, Paris, Haut comité de la population, 1980, 119p. (Rapport Mattéoli.)
- REVELLE, R. (éd.), *Rapid Population Growth*, Baltimore, J. Hopkins University Press, 1971.
- SAUVY, A., *Croissance zéro ?*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- SAUVY, A., *Théorie générale de la population*, Paris, PUF, 1953, 2 vols.
- SICOTTE, C., *Évaluation des bénéficiaires en Centres d'accueil d'hébergement et en Centres hospitaliers de soins prolongés*, Québec, Ministère des affaires sociales, 1982, 57p.
- SPENGLER, J., « Some effects of changes in the age composition of the labor force », *Southern Economic Journal*, III, 2, 1941.
- ST-GERMAIN, C., *Incidences de l'évolution démographique du Québec dans le secteur de l'éducation*, Québec, Ministère de l'éducation, Direction des études économiques et démographiques, 1982, 23p., (inédit).
- Statistique Canada, *Projections démographiques pour le Canada et les provinces 1976-2001*, Ottawa, 1979, (cat. 91-520).
- VERON, J., « Démographie du Parlement français de 1958 à 1980 », *Population*, XXXVIII, 3, 1983 : 553-563.
- WEBER, Max, *Le savant et le politique*, Paris, Plon, 1959.